

NOVACYT

Société anonyme

13 Avenue Morane Saulnier

78140 Velizy Villacoublay

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Alberis Audit

27, avenue des Essarts

95800 Cergy

S.A.S. au capital de 1 000 €

888 427 424 RCS Pontoise

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NOVACYT

Société anonyme

13 Avenue Morane Saulnier

78140 Velizy Villacoublay

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société NOVACYT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NOVACYT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3 de l'annexe des comptes consolidés.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : les notes 44 « Passifs éventuels » et 45 « Événements postérieurs à la date du bilan », qui font état de l'existence d'un litige commercial en cours, présentent les hypothèses retenues et les impacts potentiels pouvant en résulter sur les états financiers consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Goodwill

Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Evaluation du goodwill » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues à cette fin, et nous avons vérifié que les notes « Tests de dépréciation » et « Evaluation du goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur

les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Cergy et Paris-La Défense, le 3 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Alberis Audit

Deloitte & Associés

 *Guillaume TURCHI*

 *Benoit Pimont*

Guillaume TURCHI

Benoit PIMONT

Compte de résultat consolidé pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	5	11 579	21 040
Coût des ventes	7	-7 849	-15 294
Marge brute		3 730	5 746
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution	8	-3 950	-4 826
Frais de recherche et de développement	9	-3 228	-5 047
Frais généraux et administratifs	10	-14 524	-12 090
Subventions gouvernementales		125	562
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels		-17 847	-15 655
Autres produits d'exploitation	11	31	-
Autres charges d'exploitation	11	-11 700	-7 738
Perte d'exploitation après éléments exceptionnels		-29 516	-23 393
Produits financiers	12	3 410	3 969
Charges financières	12	-2 462	-629
Résultat avant impôt		-28 568	-20 053
Produit / Charge d'impôt	13	768	-2 148
Résultat après impôt des activités poursuivies		-27 800	-22 201
Résultat des activités abandonnées	37	-492	-3 529
Résultat après impôt attribuable aux actionnaires de la société consolidante (*)		-28 292	-25 730
Perte par action (£)	14	-0,40	-0,36
Perte diluée par action (£)	14	-0,40	-0,36
Perte par action des activités poursuivies (£)	14	-0,39	-0,31
Perte diluée par action des activités poursuivies (£)	14	-0,39	-0,31
Perte par action des activités abandonnées (£)	14	-0,01	-0,05
Perte diluée par action des activités abandonnées (£)	14	-0,01	-0,05

* Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État consolidé du résultat global pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat de la période comptabilisée dans le compte de résultat		-28 292	-25 730
Éléments recyclables en résultat :			
Réserves de conversion	34	363	-843
Résultat global consolidé de l'exercice		-27 929	-26 573
Résultat global attribuable à :			
Aux actionnaires de la société consolidante (*)		-27 929	-26 573

* Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État de la situation financière pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Goodwill	15	21 446	6 646
Autres immobilisations incorporelles	16	10 232	3 121
Immobilisations corporelles	17	4 183	2 751
Droits d'utilisation	18	11 036	521
Actifs financiers non courants		57	-
Actifs d'impôts différés	19	413	624
Total actifs non courants		47 367	13 663
Stocks et encours	20	3 022	3 027
Clients et autres débiteurs	21	36 034	33 662
Créances fiscales	27	728	1 149
Charges constatées d'avance et dépôts de garanties à court terme	22	2 601	2 418
Placements financiers à court terme		9	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	44 054	86 973
Total actifs courants		86 448	127 238
Total actifs		133 815	140 901
Dettes de location – part à court terme	24	1 209	609
Compléments de prix éventuels – part à court terme	26	193	-
Provisions à court terme	28	19 988	20 300
Fournisseurs et autres créditeurs	29	7 183	2 787
Dettes fiscales		65	-
Autres passifs courants	30	927	540
Total passifs courants		29 565	24 236
Actif net courants		56 883	103 002
Dettes de location – part à long terme	24	12 495	263
Compléments de prix éventuels – part à long terme	26	722	-
Provisions à long terme	28	1 547	95
Passifs d'impôts différés	19	2 241	1 041
Autres dettes à long terme	31	3	50
Total des passifs non courants		17 008	1 449
Total passif		46 573	25 685
Actif net		87 242	115 216

État de la situation financière pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 (suite)

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Capital social	32	4 053	4 053
Primes liées au capital	33	50 671	50 671
Actions propres		-138	-91
Autres réserves	34	1 599	-2 017
Réserve "equity"	35	1 155	1 155
Résultats accumulés	36	29 902	61 445
Total des capitaux propres – part du groupe		87 242	115 216
Total des capitaux propres		87 242	115 216

État des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

Montants en k€	Autres réserves du groupe							Capital social	Primes liées au capital	Actions propres
	Capital social	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve "equity"	Autres	Réserve de conversion	OCI sur PIDR			
Situation au 1er janvier 2022	4 053	50 671	-78	1 155	-2 407	1 241	-8	-1 174	87 188	141 815
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-843	-	-843	-	-843
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-25 730	-25 730
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	-843	-	-843	-25 730	-26 573
Mouvements sur actions propres	-	-	-13	-	-	-	-	-	-	-13
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-13	-13
Situation au 31 décembre 2022	4 053	50 671	-91	1 155	-2 407	398	-8	-2 017	61 445	115 216
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	363	-	363	-	363
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-28 292	-28 292
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	363	-	363	-28 292	-27 929
Mouvements sur actions propres	-	-	-47	-	-	-	-	-	-	-47
Autres	-	-	-	-	3 253	-	-	3 253	-3 251	2
Situation au 31 décembre 2023	4 053	50 671	-138	1 155	846	761	-8	1 599	29 902	87 242

La colonne "Autres" des « Autres réserves du groupe » présente la réserve liée à l'acquisition des actions Primer Design et la réserve pour paiement en actions. Le mouvement de 3 253 k€ en 2023 résulte de l'acquisition de Yourgene Health.

Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	39	-24 991	-13 729
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>		-689	-1 955
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>		-24 302	-11 774
Activités d'investissement			
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise		-15 429	-787
Acquisitions de brevets et de marques		-154	-260
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-517	-156
Cessions d'immobilisations corporelles		26	-
Variation des dépôts de garantie		116	-12
Produits d'intérêt encaissés		2 023	638
Trésorerie nette des activités d'investissement		-13 935	-577
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées</i>		88	28
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités poursuivies</i>		-14 023	-605
Activités de financement			
Remboursements des dettes de location		-1 110	-395
Remboursements des emprunts bancaires		-2 355	-
Acquisitions d'actions propres - net		-47	-13
Charges d'intérêt payées		-455	-108
Trésorerie nette des activités de financement		-3 967	-516
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités abandonnées</i>		-325	-142
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités poursuivies</i>		-3 642	-374
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-42 893	-14 822
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		86 973	101 746
Effet des variations des taux de change		-26	49
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		44 054	86 973

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. INFORMATION SUR L'ENTREPRISE

Novacyt est une société internationale de diagnostic moléculaire qui propose un large portefeuille de technologies et de services intégrés, principalement axés sur la médecine génomique. La société développe, fabrique et commercialise une gamme de tests moléculaires et d'instruments qui offre des processus et des services intégrés de bout en bout, de l'échantillon au résultat. Ses clients sont présents dans de nombreux secteurs d'activité, notamment la santé humaine, la santé animale et l'environnement. Son siège social est situé 13 Avenue Morane Saulnier - 78140 Vélizy Villacoublay.

Les informations financières du présent rapport comprennent les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales (ci-après dénommés collectivement le « **Groupe** »). Elles sont préparées et présentées en livres sterling ("GBP"), arrondies au millier le plus proche « k£ ».

Les états financiers consolidés 2023 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 29 mai 2024.

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS DE NORMES EXISTANTES

- Les normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire pour la période commençant le ou après le 1er janvier 2023 n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Novacyt au 31 décembre 2023. Il s'agit de :
 - Amendement à l'IAS 1 - Informations à fournir sur les méthodes comptables - Cet amendement clarifie la manière de déterminer si une méthode comptable est significative pour la préparation des états financiers ;
 - Amendement à l'IAS 8 - Définition d'une estimation comptable - Cet amendement clarifie la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable dans le cadre de l'application de l'IAS 8 ;
 - Amendement à l'IAS 12 - Impôt différé résultant d'une transaction unique - L'amendement concerne la comptabilisation de l'impôt différé lorsqu'une entité comptabilise des transactions telles que des contrats de location ou des obligations de démantèlement en comptabilisant à la fois un actif et un passif ;
 - IFRS 17 - Contrats d'assurance - Cette norme a modifié les règles d'évaluation et de comptabilisation des contrats d'assurance qui étaient auparavant énoncées dans la norme IFRS 4 ;
 - IFRS 17 et IFRS 9 - Informations à fournir en cas de première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ;
- Normes ou interprétations qui ne sont pas obligatoirement applicables en 2023 et qui pourraient faire l'objet d'une application anticipée.

Ces nouveaux textes n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe ou ne sont pas applicables :

- Amendements d'IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, d'application obligatoire au 1er janvier 2024
- Amendements d'IFRS 16 – Passifs de location relatif à une cession bail, d'application obligatoire au 1er janvier 2024
- Publication des deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité, d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2024

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS") adoptées par l'Union européenne.

Les informations financières ont été préparées à partir du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Le coût historique se base généralement sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction organisée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si les acteurs du marché tiennent compte de ces caractéristiques pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation et/ou d'information dans l'information financière est déterminée sur cette base, à l'exception des opérations de location qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 16, et des évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur mais n'en sont pas, telles que la valeur nette de réalisation prévue par la norme IAS 2 ou la valeur d'utilité de la norme IAS 36.

Les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives par rapport à l'information financière sont l'évaluation du goodwill (voir note 15), la valeur comptable et la durée de vie utile des autres immobilisations incorporelles (voir note 16), les impôts différés (voir note 19), les créances commerciales (voir note 21) et les provisions pour risques et autres provisions liées aux activités d'exploitation (voir note 28).

Les principes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les informations financières.

Périmètre et méthode de consolidation

Les informations financières incluent toutes les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle. Le groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou a des droits à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir de diriger les activités de l'entité. Le groupe n'exerce pas de contrôle conjoint ni d'influence notable sur d'autres sociétés. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle effectif.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de consolidation intégrale avec reconnaissance d'intérêts minoritaires. En application de la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entreprise détenue lorsqu'il est exposé, ou a des droits, à des rendements variables du fait de son implication dans l'entreprise détenue et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il détient sur l'entreprise détenue.

Lorsque le Groupe ne détient pas la majorité des droits de vote d'une entreprise détenue, il considère qu'il a le pouvoir sur cette entreprise lorsque les droits de vote sont suffisants pour lui donner la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entreprise détenue. Le Groupe prend en considération tous les faits et circonstances pertinents pour évaluer si les droits de vote du Groupe dans une entreprise détenue sont suffisants pour lui conférer un pouvoir, y compris :

- le pourcentage de détention de droits de vote par le Groupe relativement aux pourcentages et à la dispersion des détentions par les autres titulaires de droits de vote ;
- les droits de vote potentiels détenus par le Groupe, d'autres titulaires de droits de vote ou de tiers ;
- les droits découlant d'autres dispositions contractuelles ; et
- les autres faits et circonstances qui indiquent que le Groupe a ou n'a pas la possibilité de diriger les opérations au moment où les décisions doivent être prises, y compris les modalités de vote aux assemblées d'actionnaires précédentes.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe en perd le contrôle. Plus précisément, les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé à partir de la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse de contrôler la filiale.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires du Groupe et aux intérêts minoritaires. Le résultat global total des filiales est attribué aux actionnaires du Groupe et aux intérêts minoritaires, même si cela entraîne un solde déficitaire des intérêts minoritaires.

Le cas échéant, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin d'aligner les méthodes comptables utilisées sur celles du Groupe.

Tous les actifs et passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Le périmètre de consolidation du Groupe comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées par intégration globale lors de leur entrée dans le périmètre.

Entreprises		Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Biotec Laboratories Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
IT-IS International Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Lab21 Healthcare Ltd	Royaume-Uni	100%	AA	100%	AA
Novacyt US Inc	USA	100%	IG	100%	IG
Novacyt Inc	USA	100%	IG	100%	IG
Microgen Bioproducts Ltd	Royaume-Uni	100%	AA	100%	AA
Novacyt SA	France	100%	IG	100%	IG
Novacyt Asia Ltd	Hong Kong	100%	IG	100%	IG
Novacyt China Ltd	Chine	100%	IG	100%	IG
Novacyt UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Primer Design Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	100%	IG
Yourgene Health Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	-	-
Yourgene Health UK Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	-	-
Yourgene Genomic Services Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	-	-
Yourgene Health SASU	France	100%	IG	-	-
Yourgene Health Inc	USA	100%	IG	-	-
Yourgene Health GmbH	Allemagne	100%	IG	-	-
Yourgene Health Canada Holdings Ltd	Canada	100%	IG	-	-
Yourgene Health Canada Investments Ltd	Canada	100%	IG	-	-
Yourgene Health Canada Inc	Canada	100%	IG	-	-
Yourgene Health (Singapore) Pte. Ltd	Singapour	100%	IG	-	-
Yourgene Health (Taiwan) Co. Ltd	Taiwan	100%	IG	-	-
Elucigene Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	-	-
Delta Diagnostics Ltd	Royaume-Uni	100%	IG	-	-

*Légende: IG : Intégration Globale
AA : Activités Abandonnées*

Le 8 septembre 2023, Novacyt UK Holdings Limited a acheté la totalité du capital social de Yourgene Health Ltd (anciennement Yourgene Health plc), la société holding du groupe Yourgene qui comptait 14 filiales à la date de l'acquisition.

Le 31 octobre 2023, Novacyt a cédé deux entités non commerciales, Cambridge Genomics Corporation et Yourgene Biosciences Co. Ltd, toutes deux basées à Taïwan.

Méthodes de consolidation

Les informations financières historiques consolidées sont préparées en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et autres événements similaires dans des circonstances similaires.

◦ **Élimination des transactions entre sociétés**

Les soldes réciproques résultant des transactions entre les entreprises consolidées du Groupe, ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés.

◦ **Conversion des comptes libellés en devises étrangères**

Les informations financières historiques sont présentées en milliers de livres sterling (k£). Les états financiers des entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la livre sterling sont convertis en livres sterling comme suit :

- Les éléments de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres, qui sont convertis aux taux historiques ; et
- Les transactions du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties au taux de change annuel moyen.

Les écarts de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique "Réserves de conversion" pour la part attribuable au Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les écarts de conversion y afférents et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat.

Les différences de change résultant des soldes intragroupes sont comptabilisées en tant que pertes ou gains de change dans le compte de résultat consolidé.

Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Une activité abandonnée est une composante d'activité qui a été soit cédée, soit classée comme détenue en vue de la vente, et

- (a) représente une ligne d'activité ou une zone géographique d'opérations importante et distincte,
- (b) fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une branche d'activité ou d'une zone géographique d'opérations importante et distincte, ou
- (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Les activités abandonnées sont présentées dans le compte de résultat consolidé comme un montant unique comprenant le total des éléments suivants :

- Le résultat après impôt de l'activité abandonnée,
- Le gain ou la perte après impôt comptabilisé lors de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Le gain ou la perte après impôt comptabilisé sur la cession d'actifs ou du Groupe de cession constituant l'activité abandonnée.

Lorsqu'il est significatif, une analyse du montant unique est présentée dans la note correspondante (voir note 37).

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées ont été présentés séparément.

Aucun ajustement n'a été effectué dans l'état de la situation financière.

Continuité d'exploitation

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son activité dans un avenir prévisible. Ils ont donc adopté le principe de la continuité de l'exploitation pour la préparation des états financiers après avoir pris en compte les informations disponibles pour l'avenir et en particulier les prévisions de trésorerie établies pour les futurs 12 mois.

Pour préparer ces prévisions de trésorerie, les administrateurs ont pris en compte les informations et hypothèses suivantes :

- le plan d'affaires pour les prochains 12 mois ;
- le besoin en fonds de roulement du Groupe ;
- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2023 de 44 054 k€ ;
- les issues possibles du litige commercial avec le ministère de la santé (Department of Health and Social Care, DHSC), dont la date de procès est fixée à juin 2024 ;
- le paiement des échéances du complément de rémunération pour l'acquisition de Coastal Genomics ;
- Aucun financement externe supplémentaire n'a été prévu.

Si Novacyt devait payer la valeur totale de la réclamation du DHSC au cours de la période allant jusqu'à mai 2025 inclus, ce qui n'est pas le scénario que la direction considère comme le plus probable, le Groupe ne disposerait pas de fonds suffisants pour régler le passif sans convenir d'un plan de paiement. Cette question soulève un doute substantiel quant à la capacité du groupe à poursuivre son activité dans le scénario le plus défavorable.

Regroupements d'entreprises et évaluation du goodwill

◦ Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (voir IFRS 3).

A la date de prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés qui représentent une activité, le Groupe identifie et évalue les actifs et passifs acquis, dont la plupart sont évalués à leur juste valeur. L'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe applique les principes suivants :

- Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges d'exploitation lorsqu'ils sont encourus ;
- Tout ajustement du prix d'achat d'un actif ou d'un passif repris est estimé à la juste valeur à la date d'acquisition, et l'évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en diminution du goodwill qu'en cas de nouvelles informations sur des faits et circonstances existant à la date d'acquisition, et si cette évaluation intervient dans la période d'affectation de 12 mois suivant la date d'acquisition. Tout ajustement du passif financier comptabilisé au titre d'un complément de prix postérieur à la période intermédiaire ou ne répondant pas à ces critères est comptabilisé dans le résultat global du Groupe ;
- Tout écart d'acquisition négatif résultant de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ; et
- En cas d'acquisitions par étapes, la prise de contrôle entraîne la réévaluation à la juste valeur de l'intérêt précédemment détenu par le Groupe dans le compte de résultat. La perte de contrôle entraîne la réévaluation de l'éventuel intérêt résiduel à la juste valeur de la même manière.

Pour les entreprises acquises en cours d'année, seuls les résultats de la période suivant la date d'acquisition sont inclus dans le compte de résultat consolidé. Pour l'exercice 2023, cela s'applique à Yourgene Health Ltd (anciennement PLC) et à ses filiales qui ont été acquises le 8 septembre 2023.

◦ **Évaluation du goodwill**

Le goodwill est ventilé par unité génératrice de trésorerie ("UGT") ou groupe d'UGT, en fonction du niveau auquel il est suivi à des fins de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, aucune des UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe n'a une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

◦ **Tests de dépréciation**

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an à la date de clôture.

Ce test consiste à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de la vente. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci n'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Immobilisations incorporelles

◦ Relations avec les clients

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par le Groupe de Primer Design et de Yourgene Health a donné lieu à la comptabilisation de la valeur de la clientèle acquise dans l'état de la situation financière. La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant la marge additionnelle générée par les clients après rémunération des actifs apportés.

Les relations avec les clients sont amorties linéairement sur une période de neuf ans, sauf si elles sont considérées comme dépréciées.

◦ Marques

L'acquisition de Primer Design et de Yourgene Health par le Groupe a conduit à la comptabilisation d'un certain nombre de marques. La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence pour la marque, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations disponibles sur des actifs comparables.

Les marques sont amorties linéairement sur neuf ans, sauf si elles sont considérées comme dépréciées.

◦ Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des licences et des brevets comptabilisés au coût et amortis sur une durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires et frais d'acquisition).

Dépréciation et amortissement

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire, les principaux composants étant identifiés séparément le cas échéant, sur la base des durées d'utilité estimées suivantes :

- Améliorations locatives :	Linéaire - 2 à 15 ans
- Marques déposées :	Linéaire - 9 ans
- Relations avec la clientèle :	Linéaire - 9 ans
- Installations et machines :	Linéaire - 3 à 6 ans
- Aménagements généraux, améliorations :	Linéaire - 3 à 5 ans
- Matériel de transport :	Linéaire - 5 ans
- Matériel de bureau :	Linéaire - 3 ans
- Matériel informatique :	Linéaire - 2 à 4 ans

Tout bâtiment, équipement ou autre actif loué entrant dans le champ d'application de l'IFRS 16 a été capitalisé en tant que droit d'utilisation et sera amorti de manière linéaire sur la plus courte période entre la durée de vie utile estimée de l'actif ou celle du contrat de location.

L'amortissement des immobilisations corporelles débute lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées et s'arrête lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente, conformément à la norme IFRS 5.

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture et sont, le cas échéant, révisées de manière prospective.

Après l'acquisition, toute nouvelle immobilisation corporelle et incorporelle adopte la politique du Groupe Novacyt décrite ci-dessus.

Dépréciation d'actifs

Les actifs amortissables et non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation d'un actif, le Groupe prend en compte les indicateurs externes et internes suivants :

Indicateurs externes :

- diminution de la valeur marchande de l'actif (supérieure à celle qui résulterait uniquement de l'écoulement du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- changements significatifs ayant un effet défavorable sur l'entité, survenus au cours de la période ou attendus dans un avenir proche, dans l'environnement technique, économique ou juridique dans lequel le Groupe opère ou dans lequel l'actif est utilisé ; et
- augmentations des taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché au cours de l'année, lorsqu'il est probable que ces augmentations réduiront de manière significative la valeur vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indicateurs internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de détérioration physique d'un actif non prévu dans le plan d'amortissement ;
- changements significatifs dans la façon dont l'actif est utilisé ;
- performance plus faible que prévu de l'actif ; et
- réduction significative du niveau de flux de trésorerie généré par l'actif.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'usage. La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif sur sa durée de vie utile estimée.

La valeur recouvrable des actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants est déterminée par celle de l'UGT à laquelle ils appartiennent ; une UGT étant le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur comptable d'un actif est sa valeur brute diminuée des amortissements cumulés, pour les immobilisations corporelles amortissables, et des provisions pour perte de valeur.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de changement dans l'estimation de la valeur recouvrable ou si les indices de perte de valeur disparaissent. La dépréciation est comptabilisée sous la rubrique "Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles non soumises à amortissement font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location au début du contrat. Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de la location au début du contrat de location pour tous les contrats de location dans lesquels il est le preneur, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location d'actifs de faible valeur.

- Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation au coût d'entrée à la date de début du contrat de location, qui est la date à laquelle l'actif sous-jacent est prêt à être utilisé, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et après ajustements résultant de la réévaluation ultérieure des passifs de location. Le coût d'entrée comprend le montant des engagements de location comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements de loyers effectués à la date de début du contrat ou avant, moins les avantages locatifs reçus. Le Groupe comptabilise l'amortissement au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité estimée et la durée du bail.
- La dette de location est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements futurs actualisés en utilisant le taux d'actualisation implicite du contrat de location (ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur). Par la suite, la dette locative est ajustée pour tenir compte notamment des intérêts et des paiements de loyers, ainsi que de l'impact des modifications du contrat de location.

Inventaires

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre encourus pour les transformer dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé, diminué des frais de marketing, de vente et de distribution.

La valeur brute des biens et fournitures comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus et le prix de marché actuel ou la valeur de réalisation diminuée des

frais proportionnels de vente, est constituée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients

Le Groupe a établi une politique de crédit qui prévoit l'examen de la solvabilité de chaque nouveau client avant l'octroi d'un crédit, et prend en compte des évaluations externes lorsque cela est possible. Des limites de crédit sont établies pour tous les clients importants ou présentant un risque élevé. Elles représentent les montants maximums de crédit possibles au-delà desquels une autorisation supplémentaire doit être obtenue de la part du niveau approprié de la direction. Le niveau des créances fait l'objet d'un suivi permanent par chaque division. Les limites de crédit sont revues régulièrement, et au moins une fois par an. Les clients qui ne satisfont pas aux critères de solvabilité du Groupe ne peuvent traiter avec lui que sur la base de paiements d'avance.

Les créances commerciales sont initialement enregistrées à leur juste valeur et ensuite évaluées au coût amorti. Cela se traduit généralement par leur comptabilisation à la valeur nominale moins une provision pour toute créance douteuse. Les créances commerciales libellées en devises étrangères sont comptabilisées dans la devise locale et réévaluées par la suite à la fin de chaque période comptable, les différences de change étant comptabilisées dans le compte de résultat en tant que produit ou charge.

La provision pour créances douteuses est comptabilisée sur la base des pertes attendues par la direction, sans tenir compte de l'existence ou non d'un déclencheur de dépréciation (modèle de "perte de crédit attendue"). Lors de la mise en œuvre de l'IFRS 9, le Groupe a conclu qu'aucun taux de défaut historique réel ne pouvait être déterminé en raison d'un faible niveau de pertes historiques dans l'ensemble de l'entreprise. Le Groupe comptabilise donc une provision pour créances douteuses sur la base de l'ancienneté des factures. Lorsqu'une facture est en retard de plus de 90 jours par rapport à sa date d'échéance, sur la base des conditions de paiement convenues, cette facture est alors plus susceptible de faire l'objet d'un défaut de paiement que les factures qui présentent un retard de règlement inférieur à 90 jours après leur date d'échéance. Ces factures seront donc intégralement provisionnées dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf si la direction en a décidé autrement après revue du dossier.

Les créances commerciales sont passées en pertes lorsqu'il n'y a pas de perspective raisonnable de recouvrement. Les indicateurs de l'absence de perspective raisonnable de recouvrement sont notamment l'incapacité du débiteur à s'engager dans un plan de paiement et l'incapacité à effectuer les paiements contractuels dans les 365 jours suivant la date d'échéance initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus pour faire face à des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou autres. Pour qu'un investissement soit considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les comptes bancaires courants et les titres négociables (OPCVM de trésorerie, titres de créance négociables, etc.) qui peuvent être liquidés ou vendus dans un délai très court (généralement

avec des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois) et qui présentent un risque négligeable de changement de valeur. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les ajustements éventuels étant comptabilisés dans le compte de résultat.

Passifs financiers

Le Groupe comptabilise les emprunts bancaires et autres emprunts initialement à leur juste valeur, qui correspond au produit reçu, net des frais d'émission directs, puis au coût amorti. Le Groupe comptabilise les charges financières, y compris les primes à payer lors du règlement ou du remboursement et les frais d'émission directs, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

- **Dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont des obligations de fournir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie à une transaction générant des dettes de cette nature. Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf si le règlement doit intervenir plus de 12 mois après la comptabilisation. Dans ce cas, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti. L'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif entraîne la comptabilisation d'une charge financière dans le compte de résultat. Les dettes commerciales et autres sont sorties de l'état de la situation financière lorsque l'obligation correspondante est acquittée.

Les dettes commerciales n'ont pas été actualisées, car l'effet d'une telle actualisation serait négligeable.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à la date de clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il y aura une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de la part de ce dernier.

Les provisions pour risques et charges couvrent le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie future de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions concernent la remise en état des locaux loués, les risques liés aux litiges et les garanties sur les produits.

Compléments de prix éventuels

Le groupe comptabilise à leur juste valeur à la date d'acquisition une contrepartie éventuelle résultant d'une acquisition d'actifs ou de titres. Par la suite, les montants des contreparties éventuelles sont ajustés pour refléter la meilleure estimation dont dispose le groupe et cet ajustement est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Plan d'intéressement à long terme

Le plan d'intéressement à long terme (Long Term Incentive Plan – LTIP) est comptabilisé conformément à la norme IFRS 2 – Paiement en action.

Les octrois en actions sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi et la valeur est comptabilisée comme une charge de rémunération en actions sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des plans d'actions LTIP est déterminée par un évaluateur externe à l'aide du modèle de simulation Monte Carlo. La charge de rémunération fondée sur des actions, lorsqu'elle est comptabilisée, est imputée au compte de résultat consolidé avec l'inscription correspondante à la réserve ou au passif en fonction de la méthode de règlement des plans LTIP au cours d'une période donnée.

Novacyt a attribué des actions à certains employés dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme adopté le 1er novembre 2017. Les derniers paiements ont été effectués en 2022 et le plan est maintenant totalement soldé.

En décembre 2021, Novacyt a mis en place un plan LTIP en numéraire pour les employés éligibles, basé sur la réalisation de certains objectifs annuels d'EBITDA sur une période de qualification de trois ans. Le plan se dénouera au troisième anniversaire de la date d'attribution et sera réglé en numéraire.

En février 2022, un programme d'attribution d'actions de performance pour les cadres supérieurs a été créé dans le cadre du nouveau plan d'intéressement à long terme. Ce dernier a remplacé le précédent programme d'attribution d'actions fictives qui a pris fin en novembre 2020.

Le programme d'attribution d'actions de performance 2022 est structuré sous forme d'options à coût nul, donnant le droit d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire sans paiement) conformément aux règles régies par les articles L-225-197-1 et suivants du Code de commerce français ("actions gratuites").

Les attributions seront acquises sur une période de performance de trois ans, commençant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024, sous réserve que la société atteigne certaines conditions de croissance du rendement total pour l'actionnaire. La référence pour le rendement total pour les actionnaires est basée sur le prix de clôture moyen des actions de la société en décembre 2021, qui était de 3,54 livres sterling. Ce chiffre sera comparé au chiffre équivalent en décembre 2024.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" pose les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires uniquement lorsque les obligations de performance sont satisfaites et que le contrôle des biens ou services correspondants est transféré. Elle aborde des éléments tels que la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des produits, ainsi que les flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. La norme IFRS 15 prévoit une approche en cinq étapes du processus de comptabilisation des produits et s'applique à tous les contrats avec les clients, à l'exception de ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres normes :

- Étape 1 - Identifier le(s) contrat(s) avec un client
- Étape 2 - Identifier les obligations de performance du contrat
- Étape 3 - Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 - Attribuer le prix de la transaction aux obligations de performance du contrat
- Étape 5 - Comptabiliser les produits lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité satisfait à une obligation de performance

Le Groupe s'acquitte de ses obligations de performance principalement à un moment donné et les produits comptabilisés au titre des obligations de performance satisfaites au fil du temps ne sont pas significatifs. Ainsi, les produits sont généralement comptabilisés au moment de la vente, sans qu'il soit nécessaire de faire preuve d'un grand discernement pour déterminer le moment du transfert de contrôle.

Certains contrats conclus avec des clients contiennent une garantie limitée qui est comptabilisée conformément à l'IAS 37 (voir le principe comptable relative aux provisions). Si une réparation ou un remplacement n'est pas possible dans le cadre de la garantie, un remboursement intégral du prix du produit peut être accordé. Le passif lié au remboursement potentiel représente une contrepartie variable.

Selon IFRS 15.53, pour évaluer ce passif, le Groupe peut utiliser, au choix :

- La valeur attendue (somme des montants pondérés par les probabilités) ; ou
- Le montant le plus probable (généralement utilisé lorsque les résultats sont binaires).

La méthode utilisée ne résulte pas d'un choix comptable. La direction utilise la méthode qui, selon elle, permet d'évaluer le plus précisément possible le montant de la garantie compte tenu des termes du contrat. La méthode est appliquée de manière cohérente tout au long du contrat. Les contreparties variables sont limitées si nécessaire. La norme IFRS 15 exige qu'un produit ne soit inclus dans le chiffre d'affaires que s'il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative de ce produit au cours des périodes futures.

Pour cette appréciation, la direction a pris en compte les critères suivants (qui ne sont pas exclusifs) :

- une sensibilité élevée du montant de la contrepartie à des facteurs hors de l'influence du Groupe ;
- l'impossibilité de résoudre avant une longue période, l'incertitude sur le montant de la contrepartie ;
- l'expérience du Groupe (ou d'autres données) avec des contrats similaires ;
- l'habitude du Groupe d'offrir un large éventail de concessions tarifaires ou de modifier les conditions de paiement de contrats similaires dans des circonstances similaires ; et
- le nombre et le panel de prix prévues par le contrat.

La décision de limiter ou non la contrepartie variable est considérée comme un jugement important, car le terme « hautement probable » n'est pas défini dans la norme IFRS 15 ; la direction considère que le terme « hautement probable » est nettement plus probable que « probable ».

◦ **Primer Design**

Primer Design Ltd conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage en temps réel et des réactifs dans le domaine des maladies infectieuses qui s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ».

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

◦ **IT-IS International**

IT-IS International Ltd est une société de développement et de fabrication d'instruments de diagnostic basée au Royaume-Uni, spécialisée dans le développement de dispositifs PCR pour les industries de la biologie et des tests alimentaires.

Les produits sont comptabilisés à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle par le client.

◦ **Lab21 Products**

Lab21 Healthcare Ltd et Microgen Bioproducts Ltd développent, fabriquent et distribuent une large gamme de diagnostics in vitro à base de protéines pour les maladies infectieuses.

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare ont cessé leurs activités au cours de l'année 2022 et sont traitées comme des activités abandonnées.

◦ **Yourgene Health**

Yourgene Health est une entreprise internationale de technologie et de services génomiques axée sur la fourniture de solutions de diagnostic moléculaire et de dépistage dans les domaines de la santé reproductive et de la médecine de précision.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client. Les produits des services sont comptabilisés à l'achèvement de l'obligation de performance. Les produits liés à la garantie sont comptabilisés sur la durée de l'accord.

Fiscalité

L'impôt sur le résultat de la période comprend l'impôt courant et l'impôt différé.

Impôt courant

L'impôt courant est calculé sur le bénéfice imposable de l'année. Le bénéfice imposable diffère du résultat net tel qu'il figure dans le compte de résultat car il exclut les éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles sur d'autres années, et il exclut également les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt courant du Groupe est calculé par application des taux d'imposition qui ont été en vigueur ou quasiment adoptés à la clôture de l'exercice.

Une provision est comptabilisée lorsque le montant de l'impôt est incertain mais qu'il est probable qu'il y aura une sortie de fonds future au profit d'une autorité fiscale. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du montant à payer. L'évaluation est le résultat du jugement du Groupe, fondé sur l'avis de fiscalistes externes et sur l'expérience antérieure sur ces sujets.

Impôt différé

L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans l'état de la situation financière et leurs bases fiscales, et est comptabilisé selon une approche bilancielle avec application du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables et les actifs d'impôt différé sont constatés dans la mesure de la probabilité de disposer de bénéfices imposables sur lesquels imputer les différences temporelles déductibles. Ces actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des investissements dans des filiales et des entreprises associées, ainsi qu'à des participations dans des coentreprises, sauf lorsque le Groupe est en mesure de contrôler le renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles déductibles liées à ces investissements et participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il y aura suffisamment de bénéfices imposables pour utiliser les avantages de ces différences temporelles dans un avenir proche.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il est probable que les bénéfices imposables ne seront plus suffisants pour permettre le recouvrement de tout ou partie de l'actif à court terme.

L'impôt différé est calculé aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel le passif est réglé ou l'actif est réalisé, sur la base des lois fiscales et des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque le Groupe est en droit de compenser les passifs et actifs d'impôt courants et lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe entend de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur une base nette.

Impôt courant et impôt différé de l'exercice

Les impôts courant et différé sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » ou aux variations des capitaux propres, auquel cas l'impôt courant et l'impôt différé sont également constatés dans les « Autres éléments du résultat global » ou en capitaux propres respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Régime britannique de la « Patent Box »

Le régime britannique de la « Patent Box » prévoit un taux spécial d'imposition des résultats des sociétés, très bas, pour encourager la recherche et le développement, qui taxe les revenus des produits brevetés différemment des autres revenus. Le 30 mars 2022, Novacyt (plus précisément Primer Design Ltd) a reçu la confirmation que l'Office britannique de la propriété intellectuelle avait accordé le brevet clé (ORF1a/b), avec le numéro de brevet GB2593010. Cela signifie que le taux effectif d'imposition sur les bénéfices (ajustés en fonction de certaines règles) provenant de la vente de produits incorporant ce brevet est proche de 10 % au lieu du taux actuel de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni, qui est de 25 %.

L'actif ne sera comptabilisé que lorsque la direction pourra mesurer et prévoir de manière fiable le résultat d'une demande de Patent Box et s'il existe des bénéfices imposables futurs à court terme suffisants pour permettre le recouvrement de l'actif.

Crédits pour dépenses de recherche et développement

Primer Design Ltd et IT-IS International Ltd bénéficient d'un crédit de dépenses de R&D pour certaines de leurs activités de recherche. Le crédit d'impôt est calculé par exercice et déduit de l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. Les crédits d'impôt qui ne peuvent être déduits de la charge fiscale sont abandonnés pour un crédit d'impôt remboursable et traités comme une subvention gouvernementale dans le compte de résultat.

Bénéfice/perte par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, y compris les options.

Eléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les charges ou les produits qui, de l'avis du conseil d'administration, nécessitent une présentation séparée en raison de leur montant ou de leur rareté, et qui sont pris en compte pour la détermination du résultat d'exploitation dans le compte de résultat consolidé.

4. JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE DES ESTIMATIONS

Dans l'application des principes comptables du Groupe qui sont décrits dans la note 3, les administrateurs sont tenus de porter des jugements (autres que ceux impliquant des estimations) qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés et de faire des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement identifiables à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses associées sont basées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision affecte à la fois la période en cours et les périodes futures.

Jugements comptables critiques

- **Limitation des produits**

Les produits ne sont limités que s'il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative à l'avenir. Le terme "hautement probable" n'est pas défini dans la norme IFRS 15 et il s'agit donc d'un jugement important que la direction doit exercer. Le montant de chiffre d'affaires lié à des obligations de performance satisfaites en 2020 auquel aucune limitation n'a été appliquée s'élève à 130 642 k£ et concerne le litige avec le DHSC. Des détails sont fournis dans la note 44.

- **Évaluation et durée de vie utile des immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles (à l'exception du goodwill) sont considérées comme ayant une durée de vie économique limitée. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée, qui est revue à chaque date de clôture. En cas de perte de valeur, une estimation de la valeur recouvrable de l'actif est effectuée.

Les principales immobilisations incorporelles nécessitant des estimations et des hypothèses sont les marques et les relations avec les clients identifiées à la suite de l'acquisition de Primer Design, IT-IS International et Yourgene Health.

La valeur des immobilisations incorporelles est testée chaque fois qu'il existe des indices de dépréciation et réexaminée à chaque date de clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

- **Marques**

La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence de la marque, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations disponibles sur des actifs comparables.

Les marques sont amorties de façon linéaire sur une période de neuf ans, soit leur durée de vie utile estimée. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée à l'aide de prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie anticipés reflète la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus de l'exploitation de la marque. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses de taux d'actualisation, de pourcentage du chiffre d'affaires et de durée de vie.

La valeur comptable des marques au 31 décembre 2023 est de 100 k£ (2022 : 791 k£). La charge d'amortissement pour la période est de 702 k£, y compris une dépréciation de 542 k£, (2022 : 156 k£) et l'amortissement cumulé est de 1 350 k£ (2022 : 636 k£).

- **Relations avec les clients**

La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs contributifs.

Les relations avec les clients sont amorties de manière linéaire sur une période de neuf ans, soit leur durée d'utilité estimée. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant total des flux futurs de trésorerie traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus des relations avec les clients. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses concernant le taux d'actualisation, la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs contributifs et les durées d'utilité.

La valeur comptable des relations clients au 31 décembre 2023 est de 5 715 k£ (2022 : 1 888 k£). La charge d'amortissement et de dépréciation pour la période est de 1 729 k£ (2022 : 501 k£) et l'amortissement cumulé est de 9 150 k£ (2022 : 2 733 k£).

- **Brevets / Propriété intellectuelle**

La valeur de ces actifs liés à Yourgene Health a été estimée provisoirement et sera finalisée dans le cadre du processus d'allocation du prix d'acquisition entre les actifs détenus par les sociétés du groupe Yourgene.

La charge d'amortissement pour les quatre mois de 2023 inclus dans la période de consolidation a été déterminée sur la base de leur durée d'utilité. Si nécessaire, elle sera révisée dans la fenêtre autorisée de douze mois après l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3.

La valeur comptable des brevets / propriété intellectuelle au 31 décembre 2023 est de 3 552 k£ (2022 : 235 k£). La charge d'amortissement pour la période est de 211 k£ (2022 : 21 k£) et l'amortissement cumulé est de 2 184 k£ (2022 : 74 k£).

- **Impôts différés**

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est jugé probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels la différence temporaire correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont réexaminés à chaque date de clôture et décomptabilisés s'il est probable qu'il n'y aura plus des bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Pour les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales reportées, le Groupe utilise une approche multicritères qui prend en compte le délai de récupération basé sur le plan stratégique, mais qui tient également compte de la stratégie de récupération à long terme des pertes fiscales dans chaque pays.

Les passifs d'impôt différé concernent les actifs acquis dans le cadre de l'acquisition d'IT-IS International et les déductions pour amortissement accéléré.

- **Créances commerciales et autres créances**

Une estimation des risques de non-encaissement basée sur les informations commerciales, les tendances économiques actuelles et la solvabilité des clients individuels est effectuée pour déterminer la nécessité d'une dépréciation au cas par cas. La direction exerce son jugement pour déterminer si une provision pour perte sur créance est nécessaire.

A la clôture de l'exercice, le Groupe avait des créances commerciales pour un total de 28 151 k£ sur lesquelles une provision pour perte de crédit de 865 k£ a été constituée. À la date de signature des états financiers, des créances d'un total de 23 957 k£ à la clôture, relatives à des produits livrés en 2020, restent impayées en raison du différend contractuel avec le « Department of Health and Social Care » (« DHSC ») (voir note 44). La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que les soldes du 31 décembre 2023 soient recouvrables ; il s'agit d'un jugement important.

- **Provisions**

La valeur comptable des provisions aux 31 décembre 2023 et 2022 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Provisions pour remise en état des locaux	1 576	425
Provision pour litiges	157	157
Provisions pour garantie des produits	19 795	19 813
Provisions pour indemnités de départ en retraite	7	-
Total des provisions	21 535	20 395

- **Provisions pour remise en état des locaux**

La valeur de la provision nécessaire est déterminée par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience et, dans certains cas, des estimations d'experts. Lorsque ces obligations sont réglées, le montant des coûts ou des pénalités qui sont finalement encourus ou payés peut différer de manière significative des montants initialement provisionnés. Par conséquent, ces provisions sont régulièrement revues et peuvent avoir un impact sur les résultats futurs du Groupe.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'indication à ce jour que les paramètres adoptés dans leur ensemble ne sont pas adaptés, et il n'existe aucun développement connu qui pourrait affecter de manière significative le montant de la provision.

- **Provisions pour garantie des produits**

La valeur de la provision nécessaire est déterminée par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience et, dans certains cas, d'estimations d'experts. Les provisions pour garantie des produits ne sont constituées que s'il est considéré comme probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire. La détermination de cette probabilité est un jugement important, en particulier dans le contexte du litige décrit dans la note 44.

Principales sources d'incertitude des estimations

Le Groupe dispose d'un certain nombre de sources clés d'incertitude en matière d'estimation. Parmi ces éléments, seule l'évaluation du goodwill (voir note 15) est considérée comme susceptible de donner lieu à un ajustement significatif. Les autres domaines d'estimation ont été jugés non significatifs.

- **Evaluation du goodwill**

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée principalement sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie prévisionnels traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs de l'UGT concernée. Les hypothèses utilisées et les estimations qui en résultent couvrent parfois des périodes très longues, compte tenu

des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles associées à chaque UGT. Ces estimations sont notamment soumises à des hypothèses en termes de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et de taux de change des devises dans lesquelles les ventes et les achats sont libellés. Elles dépendent également du taux d'actualisation utilisé pour chaque UGT.

La valeur du goodwill est testée chaque fois qu'il y a des indications de dépréciation et revue à chaque clôture annuelle, ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

La valeur comptable du goodwill dans l'état de la situation financière et la perte de valeur correspondante au cours de la période sont indiquées ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Goodwill Primer Design	6 255	6 384
Dépréciation cumulée du goodwill	-4 103	-
Valeur nette	2 152	6 384
Goodwill IT-IS International	9 437	9 437
Dépréciation cumulée du goodwill	-9 437	-9 175
Valeur nette	-	262
Goodwill Yourgene Health – montant provisoire	19 294	-
Total goodwill	21 446	6 646

Une analyse de sensibilité a été réalisée sur les valeurs de goodwill et est présentée en note 15.

Le solde du goodwill résultant de l'acquisition de IT-IS International acquisition a été totalement déprécié en 2023 en raison de la réduction des flux de trésorerie futurs attendus.

- **Litiges**

Le Groupe peut être partie à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

La Direction du Groupe procède à la revue régulière des procédures en cours et de leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer les montants, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réévaluation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision reposent sur l'évaluation du risque au cas par cas, sur l'appréciation par la direction du caractère défavorable de l'issue de la procédure en question (probabilité) et sur la capacité d'estimer de manière fiable le montant correspondant.

5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires par zone géographique :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Zone géographique		
Royaume-Uni	3 363	10 123
France	1 059	243
Europe (hors Royaume-Uni et France)	1 840	3 606
Amérique	1 658	4 481
Asie-Pacifique	2 768	1 852
Moyen-Orient	443	377
Afrique	448	358
Total chiffre d'affaires	11 579	21 040

Le chiffre d'affaires a baissé en raison de la baisse de la demande de tests Covid-19.

Les ventes en France ont augmenté en raison de la forte présence de Yourgene Health dans le pays via l'entité commerciale Yourgene Health SASU.

Une partie du chiffre d'affaires du Groupe est générée en devises étrangères (en particulier en euros et en dollars américains). Le Groupe ne s'est pas couvert contre le risque de change associé.

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée dans la note 6.

6. SEGMENTS OPERATIONNELS

Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui s'engage dans des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et encourir des charges (y compris des produits et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le directeur général du groupe afin de prendre des décisions concernant l'affectation des ressources au segment et d'évaluer ses performances ; et
- pour laquelle des informations financières discrètes sont disponibles.

Le Groupe a identifié cinq segments opérationnels dont les performances et les ressources sont suivies séparément. À la suite de la décision par le Groupe d'arrêter l'activité des entreprises Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare en 2022, le segment Produits Lab21, qui est constitué de ces activités, est traité comme une activité abandonnée.

◦ **Primer Design**

Ce segment représente les activités de Primer Design Ltd, qui conçoit, fabrique et commercialise des réactifs et des kits de dépistage de certaines maladies infectieuses. Ces kits s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». La société est basée à Eastleigh, au Royaume-Uni.

◦ **IT-IS International**

Ce segment représente les activités d'IT-IS International Ltd, une société qui conçoit et fabrique des instruments de diagnostic spécialisée dans le développement de dispositifs PCR pour les sciences de la vie et l'industrie des tests alimentaires. La société est basée à Stokesley, au Royaume-Uni.

◦ **Lab21 Products**

Ce segment représente les activités de Produits Lab21, qui était un concepteur, fabricant et distributeur d'une large gamme de diagnostics in vitro à base de protéines pour la détection des maladies infectieuses. Il correspond à l'activité des sociétés Microgen Bioproducts Ltd et Lab21 Healthcare Ltd, toutes deux basées à Camberley, au Royaume-Uni. Comme ces entreprises ont cessé leur activité en juin 2022, ce segment est traité comme une activité abandonnée.

◦ **Groupe**

Ce segment représente les coûts centraux du Groupe. Le cas échéant, les coûts sont refacturés aux unités opérationnelles individuelles par le biais d'un processus de refacturation des honoraires de services de gestion.

- **Yourgene Health**

Ce segment représente les activités de Yourgene Health et de ses filiales, un groupe d'entreprises de technologie et de services génomiques axé sur la fourniture de solutions de diagnostic moléculaire et de dépistage dans le domaine de la santé reproductive et de la médecine de précision. L'activité est déployée dans le monde entier mais le siège se trouve à Manchester, au Royaume-Uni.

- **Éliminations inter-compagnies**

Il s'agit des transactions internes au Groupe qui n'ont pas été affectées à un secteur opérationnel individuel. Il ne s'agit pas d'un secteur distinct.

Le principal décideur opérationnel est le directeur général.

Effectifs

L'effectif moyen par segment est présenté dans le tableau ci-dessous :

Segment	2023	2022
Primer Design	74	141
Lab21 Products	-	21
IT-IS International	24	31
Groupe	23	29
Yourgene Health	149	-
Effectif total	270	222

L'effectif de Yourgene Health reflète l'effectif moyen après l'acquisition. La réduction de l'effectif de Primer Design reflète l'impact des programmes de licenciements sur l'activité.

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique

- Exercice clos le 31 décembre 2023

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Yourgene Health	Total
Zone géographique				
Royaume-Uni	1 415	29	1 919	3 363
France	268	48	743	1 059
Europe (hors Royaume-Uni et France)	628	397	815	1 840
Amérique	1 076	163	419	1 658
Asie-Pacifique	1 029	290	1 449	2 768
Moyen-Orient	211	10	222	443
Afrique	360	20	68	448
Total chiffre d'affaires	4 987	957	5 635	11 579

。 Exercice clos le 31 décembre 2022

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	10 051	72	10 123
France	218	25	243
Europe (hors Royaume-Uni et France)	3 154	452	3 606
Amérique	4 134	347	4 481
Asie-Pacifique	1 373	479	1 852
Moyen-Orient	347	30	377
Afrique	357	1	358
Total chiffre d'affaires	19 634	1 406	21 040

Ventilation du résultat par secteur opérationnel

。 Exercice clos le 31 décembre 2023

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Groupe	Youngene Health	Eliminations inter-compagnies	Total
Chiffre d'affaires	4 987	957	-	5 635	-	11 579
Coût des ventes	-3 978	-679	-	-3 282	90	-7 849
Frais de vente et de marketing	-2 447	-357	-41	-1 105	-	-3 950
Recherche et développement	-1 846	-378	-	-1 004	-	-3 228
Frais généraux et administratifs	-6 030	-1 398	-716	-2 254	27	-10 371
Subventions gouvernementales	154	-29	-	-	-	125
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement, idem rapport de gestion	-9 160	-1 884	-757	-2 010	117	-13 694
Dépréciation et amortissement	-1 700	-417	-73	-2 001	38	-4 153
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-10 860	-2 301	-830	-4 011	155	-17 847
Autres produits d'exploitation	-	-	31	-	-	31
Autres charges d'exploitation	-6 734	-1 727	-2 539	-700	-	-11 700
Perte d'exploitation après éléments exceptionnels	-17 594	-4 028	-3 338	-4 711	155	-29 516
Produits financiers	8 014	74	2 841	1 336	-8 855	3 410
Charges financières	-886	-112	-8 272	-1 087	7 895	-2 462
Résultat avant impôt	-10 466	-4 066	-8 769	-4 462	-805	-28 568

◦ Exercice clos le 31 décembre 2022

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Groupe	Eliminations inter- compagnies	Total
Chiffre d'affaires	19 634	1 417	-	-11	21 040
Coût des ventes	-14 710	-2 026	-	1 442	-15 294
Frais de vente et de marketing	-4 231	-321	-274	-	-4 826
Recherche et développement	-4 458	-589	-	-	-5 047
Frais généraux et administratifs	-7 668	-1 046	-1 261	-	-9 975
Subventions gouvernementales	490	72	-	-	562
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement, idem rapport de gestion	-10 943	-2 493	-1 535	1 431	-13 540
Dépréciation et amortissement	-1 699	-405	-44	33	-2 115
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-12 642	-2 898	-1 579	1 464	-15 655
Autres charges d'exploitation	-1 766	-5 285	-687	-	-7 738
Perte d'exploitation après éléments exceptionnels	-14 408	-8 183	-2 266	1 464	-23 393
Produits financiers	6 045	44	2 684	-4 804	3 969
Charges financières	-542	-171	-4 353	4 437	-629
Résultat avant impôt	-8 905	-8 310	-3 935	1 097	-20 053

Les actifs et les passifs ne sont pas suivis par le principal décideur opérationnel sur une base sectorielle et ne sont donc pas présentés dans ce document.

Conformément à la norme IFRS 5, les résultats du segment Produits Lab21 pour 2023 et 2022 ont été présentés sur une ligne distincte intitulée « Résultat des activités abandonnées », qui figure sous l'EBITDA. Aussi, tous les éléments de ce secteur opérationnel situés au-dessus de l'EBITDA ont une valeur nulle.

7. COUT DES VENTES

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Coût des stocks comptabilisé en charges	7 018	17 509
Variation de la provision pour stocks	-797	-6 473
Frais de transport	51	73
Coût de la main-d'œuvre directe de production	1 575	4 141
Garantie des produits	-18	14
Autres charge	20	30
Total coût des ventes	7 849	15 294

Le coût total des ventes a baissé d'une année sur l'autre, parallèlement à la réduction des ventes.

La variation de la provision pour stocks de 797 k€ en 2023 résulte de la réduction de 1 286 k€ de la provision pour stocks de Yourgene Health entre l'acquisition et la date de clôture, partiellement compensée par une augmentation nette de 489 k€ de la provision pour stocks de l'activité historique de Novacyt.

Une grande partie des stocks qui était provisionnée à l'ouverture a été mise au rebut ou cédée en 2023 ; la charge est comptabilisée dans le poste "Coût des stocks comptabilisés en charges". Une reprise correspondante de la provision pour stocks a été effectuée.

La main-d'œuvre directe (y compris les coûts de sous-traitance) a diminué par rapport à l'année précédente en raison de réinternalisation de la fabrication alors qu'elle était en partie externalisée en 2022.

8. FRAIS DE VENTE, DE MARKETING ET DE DISTRIBUTION

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Frais de publicité	275	459
Frais de distribution	240	258
Rémunération des salariés et charges sociales	2 956	3 606
Frais de déplacement et de représentation	203	184
Autres frais de commercialisation et de marketing	276	319
Total frais de vente, de marketing et de distribution	3 950	4 826

Les coûts de main-d'œuvre ont diminué par rapport à l'année précédente en raison des programmes de licenciements entrepris par le groupe. L'impact de ces économies a été partiellement compensé par les coûts salariaux résultant de l'acquisition de Yourgene Health.

9. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Rémunération des salariés et charges sociales	2 205	2 704
Autres Charges	1 023	2 343
Total frais de recherche et de développement	3 228	5 047

Les coûts salariaux ont diminué grâce aux mesures de restructuration. L'impact de ces économies a été partiellement compensé par les coûts salariaux supplémentaires résultant de l'acquisition de Yourgene Health.

Les autres dépenses, qui comprennent les consommables, les coûts de développement non capitalisés et les dépenses de contrôle/assurance qualité, ont diminué en raison de la réduction des dépenses externes.

10. FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Achats de matières premières et de fournitures non stockées	343	323
Paievements de loyers et assimilés	340	477
Entretien et réparations	465	370
Primes d'assurance	743	1 024
Frais juridiques et professionnels	1 802	1 622
Services bancaires	50	55
Rémunération des salariés et cotisations de sécurité sociale	4 631	5 144
Dépréciation et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	4 154	2 115
Autres frais généraux et administratifs	1 996	960
Total des frais généraux et administratifs	14 524	12 090

Les frais juridiques et professionnels comprennent les honoraires des conseils, les frais d'audit et les frais juridiques.

Les coûts salariaux ont diminué grâce aux mesures de restructuration. L'impact de ces économies a été partiellement compensé par les coûts salariaux additionnels résultant de l'acquisition de Yourgene Health.

La dépréciation et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté en 2023 à la suite de l'acquisition des actifs immobilisés du périmètre Yourgene Health.

Les autres frais généraux et administratifs comprennent des coûts tels que les taxes, les frais locatifs, les frais de réglementation et les dépenses informatiques.

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Autres produits d'exploitation	31	-
Total autres produits d'exploitation	31	-
Dépréciation du goodwill de Primer Design	-4 113	-
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de IT-IS International	-1 682	-5 156
Frais liés au litige contractuel avec le DHSC	-1 862	-927
Frais de restructuration	-1 593	-1 255
Frais d'acquisition	-1 705	-325
Autres charges	-396	-75
Perte sur la vente des filiales à Taiwan	-305	-
Frais de cession des filiales à Taiwan	-44	-
Total autres charges d'exploitation	-11 700	-7 738

Autres charges d'exploitation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles liés à l'acquisition d'IT-IS International ont été entièrement dépréciés en 2023, après avoir été en partie dépréciés en 2022 en raison de la diminution des flux de trésorerie futurs attendus.

Le goodwill associé à l'acquisition de Primer Design a été déprécié en 2023 en raison de la diminution des flux de trésorerie futurs attendus.

Les coûts du litige contractuel DHSC sont des frais juridiques et professionnels et des frais de stockage des produits encourus dans le cadre du litige commercial en cours.

Les frais de restructuration sont liés aux programmes de restructuration du groupe.

Les frais d'acquisition 2023 sont ceux encourus pour l'acquisition de Yourgene Health le 8 septembre 2023. Ils comprennent les frais de conseil, les frais juridiques et professionnels et des frais de résiliation le cas échéant. Les frais de conseil engagés par Yourgene Health dans le cadre de l'acquisition ont été traités comme des frais pré-acquisition.

Les frais de cession de filiales à Taiwan sont principalement liés au projet de vente non abouti de la société Yourgene Health (Taiwan) Co. Ltd.

12. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Gains de change financiers	639	2 506
Actualisation des instruments financiers	-	3
Intérêts reçus des activités abandonnées	735	779
Autres produits financiers	2 036	681
Total produits financiers	3 410	3 969
Charges d'intérêts sur les passifs IFRS 16	-455	-45
Pertes de change financières	-1 606	-139
Actualisation des instruments financiers	-32	-31
Intérêts versés aux activités abandonnées	-227	-413
Autres charges financières	-142	-1
Total charges financières	-2 462	-629

Les gains et pertes de change 2023 résultent de la réévaluation des comptes bancaires et comptes courants libellés en devises étrangères.

Les intérêts reçus des activités abandonnées ou versés à celles-ci correspondent aux intérêts sur les soldes intersociétés avec Microgen Bioproducts Ltd et Lab21 Healthcare Ltd.

Les autres produits financiers correspondent aux intérêts perçus sur les soldes de trésorerie.

Les gains et pertes de change en 2022 sont dus à la réévaluation du passif du plan d'intéressement à long terme (LTIP) et des comptes bancaires et intra-groupe libellés en devises.

13. CHARGE / PRODUIT D'IMPOT

Le taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui est de 19 %, est passé à 25 % à partir du 1er avril 2023. La législation relative à ces changements a été adoptée avant la date du bilan et l'impôt différé des sociétés britanniques a été calculé en conséquence.

L'imposition pour les autres juridictions est calculée aux taux en vigueur dans les juridictions respectives.

La charge fiscale du Groupe est la somme du total de l'impôt courant et de l'impôt différé.

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Charge d'impôt courant (Charge) / produit d'impôt courant	237	-224
Charge d'impôt différé (Charge) / produit d'impôt différé	531	-1 924
Total (charge) / produit d'impôt dans le compte de résultat	768	-2 148

La charge d'impôt de chaque exercice peut être rapprochée de la perte avant impôt comme suit :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Perte avant impôt	-28 568	-20 053
Impôt au taux de l'impôt britannique sur les sociétés (2023 : 23 5% - 2022 : 19%)	6 714	3 810
Effet des différences de taux d'imposition des filiales opérant dans d'autres juridictions	47	95
Impact du changement du taux d'imposition pour le calcul de l'impôt différé	168	3 571
Effet des dépenses non déductibles et des revenus non imposables	-1 805	-1 224
Comptabilisation / Décomptabilisation des actifs d'impôts différés	274	-8 047
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	-4 977	-287
Autres ajustements	347	-66
Total (charge) / produit d'impôt	768	-2 148

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de pertes fiscales non utilisées d'un montant de 133 739 k£ (2022 : 72 097 k£) pouvant être imputées sur les bénéfices futurs concernés.

L'essentiel des dépenses non déductibles en 2023 et 2022 est constitué de la dépréciation du goodwill.

14. PERTE PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions pouvant être émises à la suite de la conversion d'instruments financiers dilutifs. Au 31 décembre 2023, il n'y a pas d'instruments dilutifs en circulation.

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société (k£)	-28 292	-25 730
Impact des instruments dilutifs (k£)	-	-
Perte nette diluée attribuable aux actionnaires de la société (k£)	-28 292	-25 730
Nombre moyen pondéré d'actions	70 626 248	70 626 248
Impact des instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	70 626 248	70 626 248
Perte par action (£)	-0.40	-0.36
Perte diluée par action (£)	-0.40	-0.36
<i>Perte par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0.39</i>	<i>-0.31</i>
<i>Perte diluée par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0.39</i>	<i>-0.31</i>
<i>Perte par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>-0.01</i>	<i>-0.05</i>
<i>Perte diluée par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>-0.01</i>	<i>-0.05</i>

15. GOODWILL

Le goodwill est la différence constatée, lors de la consolidation d'une société, entre la juste valeur du prix d'achat de ses actions et les actifs nets acquis et les passifs assumés, évalués conformément à la norme IFRS 3.

Coût	£'000
Au 1er janvier 2022	30 358
Différences de change	1 144
Au 31 décembre 2022	31 502
Acquisition du groupe de sociétés Yourgene Health	19 542
Vente de Cambridge Genomics Corporation et Yourgene Biosciences Co. Ltd	-276
Différences de change	-419
Au 31 décembre 2023	50 349
Dépréciations cumulées	
Au 1er janvier 2022	18 887
Dépréciation du goodwill d'IT-IS International	5 156
Différences de change	813
Au 31 décembre 2022	24 856
Dépréciation du goodwill de Primer Design	4 113
Dépréciation du goodwill d'IT-IS International	262
Différences de change	-328
Au 31 décembre 2023	28 903
Valeurs nettes comptable	
Au 1er janvier 2022	11 471
Au 31 décembre 2022	6 646
Au 31 décembre 2023	21 446

Primer Design

Le test de dépréciation de l'UGT au 31 décembre 2023 a été réalisé en utilisant la méthode DCF, avec les hypothèses clés suivantes :

- Plan d'activité prévisionnel à 5 ans ;
- Extrapolation des flux de trésorerie au-delà de l'horizon de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5 % ; et
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un investissement similaire, indépendamment des sources de financement, égal à 15,1 %.

La mise en œuvre de cette approche a démontré que le Goodwill s'élevait à 2 152 k€, ce qui est supérieur à la valeur comptable de cet actif. Une dépréciation de 4 113 k€ a donc été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sensibilité de la valeur dérivée du modèle d'actualisation des flux de trésorerie aux modifications des hypothèses retenues pour l'acquisition de Primer Design

		Taux de croissance à l'infini						
		0.0%	0.5%	1.0%	1.5%	2.0%	2.5%	3.0%
Taux de CMPC	2 152							
	10.0%	4 963	5 341	5 761	6 231	6 760	7 359	8 043
	11.0%	4 077	4 378	4 710	5 076	5 483	5 939	6 451
	12.0%	3 342	3 587	3 854	4 146	4 467	4 822	5 217
	13.0%	2 725	2 926	3 144	3 381	3 640	3 923	4 235
	14.0%	2 199	2 367	2 547	2 743	2 954	3 184	3 435
	15.1%	1 704	1 843	1 992	2 152	2 325	2 510	2 711
	16.0%	1 353	1 473	1 602	1 739	1 886	2 044	2 214
	17.0%	1 008	1 112	1 221	1 338	1 463	1 596	1 739
	18.0%	705	794	888	989	1 095	1 208	1 329

Ce tableau de sensibilité présente les différentes valeurs d'entreprise en fonction des variations du taux d'actualisation (CMPC) et du taux de croissance à l'infini. L'analyse de sensibilité montre qu'une augmentation de 1 % du CMPC entraînerait la nécessité de déprécier le goodwill de Primer Design.

IT-IS International

Le test de dépréciation de l'UGT au 31 décembre 2023 a été réalisé en utilisant la méthode DCF, avec les hypothèses clés suivantes :

- Plan d'activité prévisionnel à 5 ans ;
- Extrapolation des flux de trésorerie au-delà de l'horizon de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5 % ; et
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un investissement similaire, indépendamment des sources de financement, égal à 12,1 %.

Les résultats du modèle ont montré que le goodwill restant devait être entièrement déprécié.

Yourgene Health

Le 8 septembre 2023, Novacyt UK Holdings Limited, filiale à 100 % de Novacyt SA, a finalisé l'achat de la totalité du capital social de Yourgene Health Ltd (anciennement plc), un groupe international de diagnostic moléculaire. L'acquisition a été mise en œuvre par le biais d'un plan d'arrangement britannique entre Yourgene Health et ses actionnaires en vertu de la section 26 de la loi britannique sur les sociétés (Companies Act) de 2006.

Le calcul du goodwill est présenté dans la note 38 "Regroupements d'entreprises".

La norme IFRS 3 prévoit une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour achever l'identification et l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Le montant brut du goodwill est susceptible d'être ajusté jusqu'en septembre 2024.

16. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Montants en k€	Relations clientèle	Marques	Frais de R&D	Brevets	Logiciels	Total
Brut						
Au 1er janvier 2022	4 452	1 396	277	384	227	6 736
Acquisitions	–	–	–	74	188	262
Cessions / rebut	–	–	-80	-149	-65	-294
Impact de change	169	31	–	–	1	201
Au 31 décembre 2022	4 621	1 427	197	309	351	6 905
Acquisitions	–	–	48	61	45	154
Acquisition de filiales	5 548	14	1 419	3 569	69	10 619
Cessions / rebut	–	–	-1 000	-157	–	-1 157
Impact de change	-28	-12	–	36	-2	-6
Au 31 décembre 2023	10 141	1 429	664	3 818	463	16 515
Amortissements						
Au 1er janvier 2022	-2 113	-458	-208	-57	-190	-3 026
Dotation de l'année	-501	-156	-46	-21	-41	-765
Cessions / rebut	–	–	80	4	65	149
Impact de change	-119	-22	–	–	-1	-142
Au 31 décembre 2022	-2 733	-636	-174	-74	-167	-3 784
Dotation de l'année	-851	-160	-404	-209	-97	-1 721
Dépréciation excep.	-878	-542	–	–	–	-1 420
Autres sorties	–	–	578	30	–	608
Impact de change	36	9	–	-11	–	34
Au 31 décembre 2023	-4 426	-1 329	–	-264	-264	-6 283
Valeurs nettes comptables						
Au 1er janvier 2022	2 339	938	69	327	37	3 710
Au 31 décembre 2022	1 888	791	23	235	184	3 121
Au 31 décembre 2023	5 715	100	664	3 554	199	10 232

L'augmentation des immobilisations incorporelles est due aux actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Yourgene Health en 2023.

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Montants en k€	Améliorations locatives	Installations et machines	Matériel de bureau	Total
Brut				
Au 1er janvier 2022	1 294	4 627	861	6 782
Acquisitions	31	93	32	156
Cessions / rebut	-575	-811	-380	-1 766
Au 31 décembre 2022	750	3 909	513	5 172
Acquisitions	58	433	26	517
Acquisition de filiales	2 482	10 792	835	14 109
Cessions / rebut	-134	-745	-173	-1 052
Impact de change	15	91	6	112
Au 31 décembre 2023	3 171	14 480	1 207	18 858
Amortissements				
Au 1er janvier 2022	-484	-1 219	-485	-2 188
Dotation de l'année	-531	-866	-202	-1 599
Cessions / rebut	575	454	337	1 366
Au 31 décembre 2022	-440	-1 631	-350	-2 421
Dotation de l'année	-317	-1 108	-155	-1 580
Acquisition de filiales	-1 274	-9 381	-610	-11 265
Cessions / rebut	135	385	165	685
Impact de change	-5	-84	-5	-94
Au 31 décembre 2023	-1 901	-11 819	-955	-14 675
Valeurs nettes comptables				
Au 1er janvier 2022	810	3 408	376	4 594
Au 31 décembre 2022	310	2 278	163	2 751
Au 31 décembre 2023	1 270	2 661	252	4 183

L'augmentation des immobilisations corporelles est due aux actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Yourgene Health en 2023.

Les cessions et mises au rebut en 2022 comprennent plus de 1 200 k€ d'immobilisations corporelles associées au site de Camberley qui a été libéré fin 2022, en raison de l'arrêt de l'activité Produits Lab21, et plus de 390 k€ d'équipements de laboratoire qui ne sont plus utilisés par le Groupe Novacyt.

18. DROITS D'UTILISATION

Montants en k€	Terrains et bâtiments	Installations et machines	Véhicules	Total
Brut				
Au 1er janvier 2022	2 665	39	–	2 704
Acquisitions	153	8	–	161
Cessions / rebut	-1 359	-28	–	-1 387
Reclassifications	10	–	–	10
Au 31 décembre 2022	1 469	19	–	1 488
Acquisitions	306	–	54	360
Acquisition de filiales	13 660	856	78	14 594
Cessions / rebut	-632	-11	-43	-686
Impact de change	31	5	–	36
Au 31 décembre 2023	14 834	869	89	15 792
Amortissements				
Au 1er janvier 2022	-885	-31	–	-916
Dotation de l'année	-1 415	-13	–	-1 428
Cessions / rebut	1 359	28	–	1 387
Reclassifications	-10	–	–	-10
Au 31 décembre 2022	-951	-16	–	-967
Dotation de l'année	-778	-73	-3	-854
Acquisition de filiales	-3 360	-182	-72	-3 614
Cessions / rebut	632	11	43	686
Impact de change	-7	–	–	-7
Au 31 décembre 2023	-4 464	-260	-32	-4 756
Valeurs nettes comptables				
Au 1er janvier 2022	1 780	8	–	1 788
Au 31 décembre 2022	518	3	–	521
Au 31 décembre 2023	10 370	609	57	11 036

L'augmentation des droits d'utilisation est due aux actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Yourgene Health en 2023 comme détaillé en note 24 « Dettes de location ».

La diminution observée en 2022 est due au fait que Microgen Bioproducts a négocié la restitution de ses installations louées de Watchmoor Point à Camberley. Cet accord négocié en 2022 a été soldé au début de 2023.

19. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs et passifs d'impôts différés au cours de la période considérée :

Montants en k€	Amort. accéléérés	Immos incorp.	Marge intra- groupe	Intéressement à long terme	Pertes fiscales reportables	Autres différences temp.	Total
Au 1er janvier 2022	-780	-442	328	2 125	657	31	1 919
Dans le résultat des "Activités abandonnées"	68	-	-	-	-480	-	-412
Dans la charge d'impôt du compte de résultat	66	47	-328	-2 125	447	-31	-1 924
Au 31 décembre 2022	-646	-395	-	-	624	-	-417
Acquisitions de filiales	-	-1 938	-	-	6	-	-1 932
Dans le résultat des "Activités abandonnées"	239	509	-	-	-217	-	531
Dans la charge d'impôt du compte de résultat	-	-10	-	-	-	-	-10
Au 31 décembre 2023	-407	-1 834	-	-	413	-	-1 828

Au 31 décembre 2023, des passifs d'impôt différé d'un montant de 407 k€ (2022 : 646 k€) sont générés par l'avantage fiscal sur les investissements en immobilisations, qui est obtenu en anticipation de l'amortissement des exercices futurs.

Au 31 décembre 2023, des passifs d'impôt différé d'un montant de 1 834 k€ (2022 : 395 k€) résultent de la comptabilisation des actifs incorporels liés à la marque et aux relations avec la clientèle dans le cadre de l'acquisition du groupe Yourgene Health en septembre 2023.

L'impôt différé actif de 2 125 k€ au 1er janvier 2022 lié à la charge du plan d'intéressement à long terme (LTIP) qui a été comptabilisée par Novacyt UK Holdings en 2020, mais qui n'a pas été déduite fiscalement jusqu'à son paiement effectif en 2022

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés comme suit dans l'état de la situation financière :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Actifs d'impôts différés	413	624
Passifs d'impôts différés	-2 241	-1 041
Impôts différés nets (passifs) / actifs	-1 828	-417

Le tableau suivant présente les actifs d'impôts différés non présentés dans l'état de la situation financière qui sont principalement constitués de pertes fiscales non utilisées :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Novacyt SA	1 993	2 299
Novacyt UK Holdings	4 506	3 645
IT-IS International	1 268	725
Primer Design	12 281	10 624
Yourgene Health	13 450	-
Total actifs d'impôt différés non activés	33 498	17 293

20. STOCKS ET ENCOURS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Matières premières	10 691	8 562
Encours	1 751	2 854
Produits finis	3 631	3 404
Provisions pour dépréciation	-13 051	-11 793
Total stocks et encours de production	3 022	3 027

La valeur brute des stocks a augmenté pendant l'exercice en conséquence de l'acquisition du groupe Yourgene Health.

L'augmentation de la provision pour 2023 est principalement due i) à la provision pour tous les stocks restants de tests COVID-19 et d'autres stocks non destinés à la recherche uniquement, Primer Design se concentrant sur la recherche uniquement et ii) aux stocks acquis avec le groupe Yourgene Health.

21. CREANCES COMMERCIALES ET AUTRES CREANCES

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Clients et comptes rattachés	27 509	25 485
Provision pour pertes de crédit attendues	-223	-214
Créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	8 541	8 312
Créances sur cessions d'activités	-	69
Autres créances	207	10
Total créances clients et autres débiteurs	36 034	33 662

Les créances commerciales ont augmenté pendant l'exercice en conséquence de l'acquisition du groupe Yourgene Health.

Le solde des créances clients comprend une facture au DHSC de 23 957 k€ émise en décembre 2020, concernant des produits livrés en 2020, qui demeure impayée à la date de publication des comptes annuels. Le recouvrement de la facture dépend de l'issue du litige contractuel.

Le solde des "créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée" de 8 541 k€ concerne principalement la TVA payée au Royaume-Uni sur des factures de vente faisant l'objet d'un litige avec le DHSC. Comme ces ventes n'ont pas été comptabilisées conformément à la norme IFRS 15, les recettes, les créances commerciales et les éléments de TVA des transactions ont été annulés, ce qui a donné lieu à un solde débiteur de TVA.

Le solde des créances clients sont exigibles dans un délai d'un an. Lorsqu'une facture est échue depuis plus de 90 jours, il est considéré qu'elle ne sera probablement pas réglée. Aussi, ces factures sont intégralement provisionnées dans le cadre du modèle de perte de crédit attendue, sauf lorsque la direction a procédé à leur examen et en a jugé autrement.

L'évolution de la provision pour pertes de crédit attendues est présentée ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Solde à l'ouverture	214	89
Pertes de valeur comptabilisées	260	453
Pertes sur créances irrécouvrables	-98	-14
Reprises de provisions pour pertes de valeur	-120	-157
Montants recouverts au cours de l'exercice	-36	-157
Impact de change	3	-
Solde à la clôture de l'exercice	223	214

La répartition par échéance des créances des clients est présentée ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Moins d'un mois	2 579	970
Entre un et trois mois	575	143
Entre trois mois et un an	75	121
Plus d'un an	24 280	24 251
Solde à la clôture de l'exercice	27 509	25 485

22. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET DEPOTS DE GARANTIE A COURT TERME

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Contrat de liquidité	2	51
Dépôts à court terme	107	183
Charges constatées d'avance	2 492	2 184
Total charges constatées d'avance et dépôt de garantie à court terme	2 601	2 418

Les charges payées d'avance comprennent l'assurance commerciale annuelle du Groupe, les loyers, les charges locatives et administratives payés d'avance.

Le mouvement d'une année sur l'autre est minime car 2022 incluait un stock prépayé qui a été livré en 2023, largement compensé par l'inclusion des prépaiements de Yourgene Health.

23. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Trésorerie disponible	44 054	86 973
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	44 054	86 973

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et de caisse, les dépôts à vue et les comptes à terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois et dont un certain nombre est rémunéré.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est proche de la juste valeur.

24. DETTES DE LOCATION

Les tableaux suivants présentent les dettes de location comptabilisées au coût amorti.

○ Echéances

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Dettes de location - Moins d'1 an	1 209	609
Dettes de location – Entre 1 et 5 ans	4 664	263
Dettes de location – Plus de 5 ans	7 831	-
Total dettes de location	13 704	872

○ Variation des dettes de location entre 2023 et 2022

Montants en k£	Ouverture	Acquisition de filiales	Remboursement	Mouvements non monétaires	Clôture
Variations 2022	1 870	-	-503	-495	872
Variations 2023	872	13 283	-1 110	659	13 704

L'augmentation du solde de la dette de location résulte principalement des dettes des filiales acquises du groupe Yourgene Health. Les principales dettes sont relatives aux locaux de Manchester UK Skelton House et City Labs pour lesquels des baux longs ont été contractés.

25. RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DES EMPRUNTS ET DES DETTES DE LOCATION AVEC LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Remboursements des dettes de location en 2023

Note 24 – Dettes de location	k€
Variation des dettes de location en 2023 : remboursement	-1 110
Total des remboursements en 2023 selon la note 24	-1 110

Tableau des flux de trésorerie pour l'année 2023

Flux de trésorerie des activités de financement : remboursement des dettes de location	-1 110
--	--------

Remboursements des dettes de location en 2022

Note 24 – Dettes de location	k€
Variation des dettes de location en 2022 : remboursement	-503
Total des remboursements en 2022 selon la note 24	-503

Tableau des flux de trésorerie pour l'année 2022

Flux de trésorerie des activités de financement : remboursement des dettes de location	-503
--	------

26. COMPLEMENTS DE PRIX EVENTUELS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Compléments de prix éventuels – part courante	193	-
Compléments de prix éventuels – part non courante	722	-
Total compléments de prix éventuels	915	-

Le solde au 31 décembre 2023 est lié à l'acquisition par Yourgene Health de Coastal Genomics Inc. (désormais appelée Yourgene Health Canada Inc.) au Canada en 2020. Ce solde représente un paiement d'étape de complément de prix subordonné à l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires. Environ 693 k€ ont été payés en janvier 2024 à la suite d'un accord de règlement.

27. TAX RECEIVABLES

Les principaux éléments constituant le solde des créances fiscales de 2023, soit 728 k€, sont les crédits de dépenses de recherche et de développement (régime PME) pour 2022 et 2023.

Les principaux éléments constituant le solde des créances fiscales de 2022, soit 1 149 k€, sont les crédits de dépenses de recherche et de développement et les créances sur le report en arrière des pertes fiscales.

28. PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 :

Montants en k€	Au 1er janvier 2023	Acquisition filiales	Dotation	Reprises	Impact de change	Au 31 décembre 2023
Indemnités de départ en retraite	-	7	-	-	-	7
Remise en état des locaux	95	1 407	51	-15	2	1 540
Provisions à long terme	95	1 414	51	-15	2	1 547
Remise en état des locaux	330	-	-	-294	-	36
Litiges	157	-	-	-	-	157
Garantie des produits	19 813	-	-	-18	-	19 795
Provisions à court terme	20 300	-	-	-312	-	19 988

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

Montants en k€	Au 1er janvier 2022	Dotation	Reprise	Autres mouvements	Reclass.	Au 31 décembre 2022
Remise en état des locaux	308	-	-	117	-330	95
Provisions à long terme	308	-	-	117	-330	95
Remise en état des locaux s	-	-	-	-	330	330
Litiges	157	-	-	-	-	157
Garantie des produits	19 799	14	-	-	-	19 813
Provisions à court terme	19 956	14	-	-	330	20 300

Les provisions couvrent principalement

- les charge liées aux litiges en cours ;
- les frais de remise en état des locaux conformément aux contrats de location ; et
- les garanties produits.

Les provisions pour la remise en état des locaux sont une estimation des montants à payer pour couvrir les dégradations au terme des périodes de location, donc aux dates suivantes :

- Primer Design Ltd : novembre 2025 ;
- IT-IS International Ltd : septembre 2025 et décembre 2028 car les baux des deux sites n'ont pas la même échéance ;
- Yourgene Health : janvier 2026 / août 2026 / janvier 2028 / septembre 2029 / septembre 2030 / février 2037, plusieurs sites dont les dates d'échéance sont différentes.

La provision pour les garanties des produits est principalement liée à la notification d'une réclamation au titre de la garantie des produits déposée par le DHSC (voir note 44). La direction a évalué la provision pour garantie des produits de la DHSC au 31 décembre 2022 et a estimé qu'elle était toujours appropriée au 31 décembre 2023.

29. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Dettes fournisseurs	2 311	278
Factures non parvenues	3 585	2 035
Dettes sociales	1 114	455
Dettes fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	159	6
Autres dettes	14	13
Total fournisseurs et autres créditeurs	7 183	2 787

Les dettes fournisseurs et les factures non parvenues ont augmenté depuis décembre 2022 en raison de l'entrée du groupe Yourgene Health.

30. AUTRES PASSIFS COURANTS

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Produits différés et acomptes reçus des clients	927	540
Total autres passifs courants	927	540

Les soldes ci-dessus se rapportent principalement aux acomptes versés par les clients avant la réception des produits.

Ils ont augmenté depuis décembre 2022 avec l'acquisition du groupe Yourgene Health.

31. AUTRES DETTES A LONG TERME

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Plan d'intéressement à long terme - Part non courante	3	50
Total autres dettes à long terme	3	50

Le solde des autres dettes à long terme au 31 décembre 2023 concerne le plan d'intéressement à long terme (LTIP) basé sur des actions pour la période 2022 à 2024.

32. CAPITAL SOCIAL

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le capital social de la société, d'un montant de 4 708 416,54 euros, était divisé en 70 626 248 actions d'une valeur nominale de 1/15e d'euro chacune.

Le capital social de la société se compose d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et payées.

	Montant du capital social k€	Montant du capital social k€	Valeur unitaire par action €	Nombre d'actions émises
Solde au 1er janvier 2022	4 053	4 708	0.07	70 626 248
Solde au 31 décembre 2022	4 053	4 708	0.07	70 626 248
Solde au 31 décembre 2023	4 053	4 708	0.07	70 626 248

33. PRIMES LIEES AU CAPITAL

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2022	50 671
Solde au 31 décembre 2022	50 671
Solde au 31 décembre 2023	50 671

34. AUTRES RESERVES

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2022	-1 174
Ecarts de conversion	-843
Solde au 31 décembre 2022	-2 017
Transfert de la réserve pour paiement en actions depuis le report à nouveau	3 253
Ecarts de conversion	363
Solde au 31 décembre 2023	1 599

35. RESERVE « EQUITY »

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2022	1 155
Solde au 31 décembre 2022	1 155
Solde au 31 décembre 2023	1 155

Cette réserve représente la composante « capitaux propres » des options et des emprunts.

36. RESULTATS ACCUMULES

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2022	87 188
Perte de l'exercice	-25 730
Ajustement de la contribution LTIP	-13
Solde au 31 décembre 2022	61 445
Perte de l'exercice	-28 292
Transfert de la réserve pour paiement en actions vers les "autres réserves"	-3 253
Autres mouvements	2
Solde au 31 décembre 2023	29 902

37. ACTIVITES ABANDONNEES

Au début de l'année 2022, Novacyt a débuté un examen stratégique de l'activité, dont celui des sociétés Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare afin d'étudier l'intérêt du maintien de plusieurs entités/noms de sociétés sous l'égide du Groupe Novacyt par rapport à un modèle d'entreprise et une marque simplifiés, ce qui, selon les administrateurs, pourrait avoir plus d'impact.

En avril 2022, Novacyt a annoncé son intention de mettre un terme à l'activité de ces deux sociétés et, à la fin du mois de juin 2022, elles avaient cessé leurs opérations commerciales.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net du segment Produits Lab21 a été présenté sur la ligne "Perte des activités abandonnées" du compte de résultat consolidé.

Le tableau ci-dessous présente le détail de la perte générée par ces deux activités aux 31 décembre 2023 et 2022 :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Chiffre d'affaires	-	1 448
Coût des ventes	-	-1 102
Marge brute	-	346
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution	-	-320
Frais de recherche et de développement	-	-22
Frais généraux et administratifs	-	-3 059
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-	-3 055
Autres charges d'exploitation	-28	-290
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-28	-3 345
Produits financiers	230	1 181
Charges financières	-694	-953
Résultat avant impôt	-492	-3 117
(Charge) / produit d'impôt	-	-412
Résultat après impôt des activités abandonnées	-492	-3 529

Les soldes de 2023 concernent les intérêts sur les soldes inter-sociétés et l'apurement des postes du bilan pour permettre la fermeture des entités.

38. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition de Yourgene Health Ltd (anciennement PLC)

Le 8 septembre 2023, Novacyt UK Holdings Limited, filiale à 100 % de Novacyt SA, a finalisé l'achat de la totalité du capital social de Yourgene Health Ltd (anciennement PLC), holding d'un groupe international de diagnostic moléculaire. L'acquisition a été mise en œuvre par le biais d'un plan d'arrangement britannique entre Yourgene Health et ses actionnaires en vertu de la section 26 de la loi britannique sur les sociétés (Companies Act) de 2006.

L'acquisition combine des technologies et des services très complémentaires, le groupe élargi étant en mesure de tirer parti de ses capacités mutuelles de recherche et de développement pour le développement continu de produits et l'enrichissement du portefeuille afin d'améliorer l'offre aux clients.

Le prix d'achat s'élevait à 16 670 k€ et a été réglé intégralement en numéraire.

À la date d'acquisition, la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est la suivante :

Immobilisations incorporelles	10 618 k€
Immobilisations corporelles	2 844 k€
Droits d'utilisation	10 980 k€
Stocks et en-cours	2 541 k€
Créances commerciales	2 473 k€
Autres actifs courants	4 252 k€
Trésorerie	1 289 k€
Dettes de location	-13 283 k€
Emprunts bancaires	-2 367 k€
Compléments de prix éventuels (note 26)	-1 020 k€
Passifs d'impôts différés	-1 932 k€
Dettes commerciales et charges à payer	-13 353 k€
Autres passifs courants	-5 914 k€
Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris	-2 872 k€

Goodwill 19 542 k€

Le tableau ci-dessus montre comment le montant du goodwill de 19 542 k€ a été obtenu après répartition du prix d'achat entre tous les actifs et passifs acquis. Le goodwill résiduel résultant de l'acquisition reflète la croissance future attendue des clients nouveaux et existants, ainsi que la valeur des brevets et du savoir-faire de la main-d'œuvre.

La norme IFRS 3 prévoit une période de 12 mois à compter de l'acquisition pour achever l'identification et l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Cela signifie que le montant brut du goodwill est susceptible d'être ajusté jusqu'en septembre 2024.

Le goodwill est un élément résiduel calculé comme la différence entre le prix pour l'acquisition du contrôle et la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Il comprend des actifs non comptabilisés tels que la valeur du personnel et du savoir-faire de l'entreprise acquise.

Le montant du goodwill qui devrait être déductible fiscalement est nul.

Le montant brut des créances commerciales dans le bilan d'ouverture s'élevait à 3 971 k€, dont 1 580 k€, selon les estimations de Novacyt, ne sont pas susceptibles d'être recouvrées.

Le montant du complément de prix éventuel comptabilisé à la date d'acquisition s'élevait à 1 020 k€. Ce solde représente un paiement d'étape conditionné à la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires qui avaient été atteints à la date de l'acquisition.

Outre le paiement en numéraire de 16 670 k€ pour l'acquisition de Yourgene Health, un certain nombre d'autres frais associés ont été encourus à la suite de la transaction, ce qui a entraîné une sortie de trésorerie globale de 27 626 k€, qui se décompose comme suit :

- Prix d'acquisition en numéraire :	-16 670 k€
- Paiement du complément de prix Life Sciences :	-6 500 k€
- Remboursement de l'emprunt auprès de SVB Bank en € :	-2 362 k€
- Frais de conseil engagés par Yourgene Health :	-1 959 k€
- Frais de conseil engagés par Novacyt :	-1 424 k€
- Trésorerie acquise : (rentrée de trésorerie)	1 289 k€

Sortie totale de trésorerie

27 626 k€

Selon leur nature, ces décaissements sont présentés dans le tableau des flux de trésorerie comme faisant partie de la perte d'exploitation de l'exercice, des mouvements des dettes, des mouvements des activités d'investissement ou des mouvements des activités de financement.

Les frais d'acquisition de 1 424 k€ encourus par Novacyt uniquement sont inclus dans le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans les " autres charges d'exploitation ".

Yourgene Health a contribué à hauteur de 5 635 k€ au chiffre d'affaires consolidé et a contribué à hauteur de 4 824 k€ à la perte de l'exercice 2023 entre son entrée dans le périmètre de consolidation le 8 septembre 2023 et la clôture de l'exercice au 31 décembre 2023.

Si l'acquisition des actions de Yourgene Health était réputée avoir été réalisée le 1er janvier 2023, date d'ouverture de l'exercice 2023 du Groupe, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se serait élevé à 22 816 k€, avec une perte nette attribuable aux actionnaires de 50 283 k€.

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat du Groupe pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2023 comme si l'acquisition de Yourgene Health avait été finalisée le 1er janvier 2023 :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023 Pro forma
Chiffre d'affaires	22,816
Coût des ventes	-14,934
Marge brute	7,882
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution	-6,483
Frais de recherche et de développement	-4,701
Frais généraux et administratifs	-25,594
Subventions gouvernementales	125
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-28,771
Frais liés aux acquisitions	-1,705
Autres charges d'exploitation	-19,570
Perte d'exploitation après éléments exceptionnels	-50,046
Produits financiers	3,701
Charges financières	-3,989
Résultat avant impôt	-50,334
Produit d'impôt	51
Résultat après impôt	-50,283
Résultat après impôt attribuable aux actionnaires de la société	-50,283

39. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Perte de l'exercice	-28 292	-25 730
<i>Perte des activités abandonnées</i>	<i>-492</i>	<i>-3 529</i>
<i>Perte des activités poursuivies</i>	<i>-27 800</i>	<i>-22 201</i>
Ajustements pour :		
Amortissements, dépréciations et provisions	9 643	7 918
Élimination de l'effet de la désactualisation des compléments de prix éventuels	31	133
Élimination des résultats de cession	1 195	543
Abandon du bail de Watchmoor Point (impact sans effet sur la trésorerie)	-	281
Autres produits et charges sans impact sur la trésorerie	270	-
Charge / (produit) d'impôt sur le résultat	-893	1 998
Flux de trésorerie d'exploitation avant variations du besoin en fonds de roulement	-18 046	-14 857

Diminution des stocks (*)	2 554	8 434
Diminution des créances	3 769	4 625
Diminution des dettes	-12 680	-15 624
Flux de trésorerie d'exploitation	-24 403	-17 422
Impôts encaissés	980	4 223
Frais financiers	-1 568	-530
Flux de trésorerie d'exploitation nets	-24 991	-13 729
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>	<i>-689</i>	<i>-1 955</i>
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>	<i>-24 302</i>	<i>-11 774</i>

(*) La variation des stocks résulte des mouvements suivants :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Diminution de la valeur brute des stocks	3 351	15 743
Variation de la provision de stock	-797	-7 309
Total variation de la valeur nette des stocks	2 554	8 434

Les détails de la variation de la provision pour stocks sont présentés dans les notes 7 et 20.

40. CONTRATS DE LOCATION

En application de la norme IFRS 16, le Groupe a comptabilisé dans l'état de la situation financière des droits d'utilisation à l'actif et au passif des dettes de location.

Novacyt SA

Novacyt SA loue un petit bureau à Vélizy, sur une base reconductible de 12 mois.

Primer Design Ltd

Les locaux loués à York House sont utilisés comme bureaux, entrepôts et laboratoires. La charge annuelle pour le site (avec les charges locatives) est maintenant de 325 772 £, tous les baux courant jusqu'en novembre 2025.

En novembre 2020, l'entreprise a pris un nouveau bail sur un site voisin appelé « Unité A », principalement à des fins de stockage. Le loyer annuel pour le site (avec les charges) s'élève désormais à 146 750 £. Ce bail s'est terminé en mai 2023.

Microgen Bioproducts Ltd

Les locaux loués à Watchmoor Point avaient un usage mixte de bureaux, de stockage et de laboratoires. Le loyer annuel pour le site s'élevait à 175 643 £ (charges comprises). Ce bail a été résilié en janvier 2023.

IT-IS International Ltd

Les locaux loués des unités 1, 3 et 4 de Wainstones Court ont un usage mixte de bureaux, de stockage et de production. Ce bail a débuté en octobre 2022 et se poursuivra jusqu'en septembre 2025. Le loyer annuel pour le site est de 33 763 £ par an (charges comprises).

En décembre 2023, la société a renouvelé le bail de MMC House pour un usage mixte de bureaux, de stockage et de production. Le bail dure jusqu'en décembre 2028 avec un loyer annuel de 60 k£.

Yourgene Health

En février 2022, Yourgene Health Ltd a pris un nouveau local en location, Skelton House, situé à Manchester (Royaume-Uni), qui a un usage mixte de bureau, de stockage, de production et de laboratoire. La charge annuelle pour le site (y compris le loyer du parking) s'élèvera à 999 k£ après la fin de la période de franchise de loyer en août 2024. Le bail court jusqu'en février 2037.

Yourgene Health Ltd possède un deuxième site loué à Manchester, au Royaume-Uni, qui est vacant après avoir transféré ses activités à Skelton House en 2022. Le loyer annuel pour ce site est de 282 k£ (charges comprises). Ce bail court jusqu'en septembre 2029.

En septembre 2021, Yourgene Health Canada Inc. a pris en location un local à Broadway utilisé principalement à des fins de stockage et de production. La charge annuelle pour le site est de 112 k£. Le bail court jusqu'en août 2026.

Yourgene Health Canada Inc possède un deuxième site loué à Nanaimo, l'unité 206, utilisé comme espace de bureau. La charge annuelle pour ce site est de 16 k€. Ce bail a été renouvelé en décembre 2023 et court jusqu'en janvier 2028.

Yourgene Health (Singapore) Pte Ltd a un bail de trois ans pour des bureaux à Galaxis Workloft Singapore avec une charge annuelle de 28 k€ (charges comprises). Ce bail court jusqu'en janvier 2026.

En octobre 2020, Yourgene Health (Taiwan) Co. Ltd a pris un nouveau local en location, Farglory U-Town, situé dans la ville de New Taipei à Taiwan, qui a un usage mixte de bureau, de stockage, de production et de laboratoire. Le loyer annuel pour le site (y compris la taxe de 5 %) est passé de 138 k€ à 151 k€ pendant la durée du bail après la période de franchise de loyer qui s'est achevée en février 2021. Le bail court jusqu'en septembre 2030.

Le tableau ci-dessous montre l'impact des baux dans les comptes de résultat et de flux de trésorerie consolidés pour les exercices 2023 et 2022 :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Sorties de trésorerie pour les contrats de location comptabilisés conformément à la norme IFRS 16.	-1 110	-503
Charges liées aux contrats de location à court terme ou sur des biens de faible valeur	-340	-530
Total sorties de trésorerie pour les contrats de location	-1 450	-1 033

41. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque de capital

Le Groupe gère son financement afin de s'assurer que les entités du Groupe seront en mesure de continuer leurs activités tout en maximisant le rendement pour les actionnaires, à travers l'optimisation de la répartition entre les financements par emprunt et les capitaux propres. La stratégie globale du Groupe est de garantir un fonds de roulement suffisant pour optimiser la performance de l'entreprise.

La structure de financement du Groupe se compose de l'endettement financier net (emprunts après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et des capitaux propres du Groupe (capital émis, réserves et bénéfices non distribués présentés dans les notes 32 à 36).

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence extérieure en matière de financement.

Le Groupe porte une attention particulière à la gestion de la trésorerie, qui fait l'objet d'un examen régulier par le contrôleur financier du Groupe et le directeur financier. La structure du financement est également examinée et gérée par le directeur financier et le directeur général.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement à la fin de l'année est le suivant :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Endettement (dettes de location)	13 704	872
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Trésorerie) / dette nette	44 054 -30 350	86 973 -86 101
Capitaux propres	87 242	115 216
Ratio (trésorerie) / dette nette sur fonds propres	-35%	-75%

L'endettement comprend les emprunts à court et long terme et les dettes de location (à l'exclusion des produits dérivés et des garanties financière), qui sont décrits dans les notes 24 et 25.

Pour les deux exercices 2023 et 2022, la dette figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte aux dettes de location selon la norme IFRS 16.

Les capitaux propres comprennent l'ensemble du capital, des primes et des réserves du Groupe qui sont gérés comme du capital.

Principales méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe (y compris les critères de comptabilisation, les bases d'évaluation et les règles de comptabilisation des produits et des charges) pour chaque catégorie d'actif financier, de passif financier et d'instrument de capitaux propres sont présentés dans la note 3.

Catégories d'instruments financiers

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 23)	44 054	86 973
Placements et créances à court terme	27 669	25 359
Passifs financiers		
Juste valeur par le biais du compte de résultat	915	-
Coût amorti	20 332	3 710

Objectifs de la gestion des risques financiers

La fonction financière du Groupe est responsable de la gestion des risques financiers liés au fonctionnement de l'entreprise. Ces risques comprennent le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Si un risque important est identifié, le Groupe cherchera à l'atténuer par des mesures appropriées, telles que la couverture des fluctuations de change.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés complexes pour réduire son exposition au risque économique.

Risque de marché

Les activités du Groupe l'exposent principalement aux risques financiers liés aux variations des taux de change.

L'exposition du Groupe aux risques de marché et la manière dont ces risques sont gérés et évalués n'ont pas changé.

Gestion du risque de change

Le Groupe réalise des opérations en devises étrangères ; par conséquent, il s'expose aux fluctuations de taux de change. L'exposition aux fluctuations de taux de change n'est pas gérée au moyen de contrats de change à terme sur devises.

Les valeurs comptables des actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont les suivantes :

Montants en k€	Au 31 décembre 2023			Au 31 décembre 2022		
	Actifs	Passifs	Exposition nette	Actifs	Passifs	Exposition nette
EUR	16 702	-2 081	14 621	17 395	-2 063	15 332
USD	4 290	-2 823	1 467	5 151	-8	5 143
CAD	607	-429	178	-	-	-
SGD	130	-178	-48	-	-	-
TWD	268	-258	10	-	-	-

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux variations de l'euro et du dollar américain.

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation et à une diminution de 5 % de la livre sterling par rapport aux devises étrangères concernées. Le chiffre de 5 % représente l'évaluation par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité ne porte que sur les éléments monétaires en cours libellés en devises étrangères et ajuste leur conversion à la fin de la période pour tenir compte d'une variation de 5 % des taux de change. L'analyse de sensibilité inclut les prêts externes ainsi que les prêts aux opérations étrangères au sein du Groupe lorsque le prêt est libellé dans une devise autre que celle du prêteur ou de l'emprunteur. Un chiffre positif ci-dessous indique une augmentation du bénéfice et des fonds propres.

Montants en k€	Actif net	
	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
EUR	14 567	15 332
Taux de conversion	1.15270	1.12932
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-694	-730
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	767	807
USD	1 467	5 143
Taux de conversion	1.27313	1.20582
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-70	-245
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	77	271
Montants en k€	Résultat	
	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
EUR	379	1 932
Taux de conversion	1.14993	1.17319
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-17	-161
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	21	26
USD	-31	3 020
Taux de conversion	1.24026	1.23697
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	1	-216
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	-2	79

Les devises CAD, SGD et TWD ne sont pas présentées car leur impact est non significatif.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'est pas endetté et n'est donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt significatif.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaillance d'une contrepartie relativement à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière pour le Groupe. La politique adoptée par le Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables, et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin de minimiser le risque de perte financière résultant de défaillances. Le Groupe utilise des informations financières publiquement disponibles ainsi que ses propres données commerciales pour estimer les niveaux de risques des clients importants. L'exposition du Groupe et les notations de crédit de ses contreparties sont constamment surveillées et la valeur totale des opérations conclues est répartie entre des contreparties approuvées.

Le Groupe utilise des organismes de recouvrement de créances ainsi que, en dernier ressort, des programmes soutenus par l'État pour le recouvrement de créances anciennes.

Les créances commerciales se composent généralement d'un grand nombre de clients, répartis dans diverses zones géographiques. La situation financière des créances fait l'objet d'une évaluation permanente et, le cas échéant, une assurance de garantie de crédit est souscrite.

Le risque de crédit sur les liquidités est limité car les contreparties sont des banques bénéficiant de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation internationales.

La valeur comptable des actifs financiers qui figurent dans les comptes, nette des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit, étant donné qu'aucune garantie ou autre renforcement de crédit n'est détenu.

Dépendance à l'égard des principaux clients et risque de concentration

En 2023 et 2022, le Groupe n'était pas dépendant d'un client en particulier et il n'y avait pas de clients générant des ventes représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires.

85 % des créances commerciales concernent une contrepartie avec laquelle il existe un litige contractuel, comme indiqué dans la note 44. La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que les soldes au 31 décembre 2023 soient recouvrables.

Gestion du risque de liquidité

La responsabilité ultime de la gestion du risque de liquidité incombe au conseil d'administration, qui a établi un cadre approprié de gestion du risque de liquidité pour la gestion des besoins de financement et de gestion des liquidités à court, moyen et long terme du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels, et en faisant correspondre les profils de maturité des actifs et des passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous détaille les échéances contractuelles futures des passifs financiers non dérivés du Groupe pour lesquels des échéanciers de remboursement sont prévus. Le tableau a été établi sur la base des flux de trésorerie non actualisés des passifs financiers en fonction de la date la plus proche à laquelle le Groupe peut être tenu de payer. Le tableau comprend à la fois les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	%	£'000	£'000	£'000	£'000	£'000	£'000
31 décembre 2023							
Instruments à taux d'intérêt variable	-	-	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	4.0	1 476	4 940	2 121	6 804	9 617	24 958
31 décembre 2022							
Instruments à taux d'intérêt variable	-	-	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	1.2	634	63	231	315	-	1 243

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est due aux dettes de location acquises avec le groupe Yourgene Health.

Le tableau suivant détaille la maturité prévue des actifs financiers non dérivés du Groupe. Le tableau ci-dessous a été préparé sur la base des échéances contractuelles non actualisées des actifs financiers, y compris les intérêts qui seront perçus sur ces actifs. La prise en compte d'informations sur les actifs financiers non dérivés est nécessaire pour comprendre la gestion du risque de liquidité du Groupe, étant donné que la liquidité est gérée sur la base de l'actif et du passif nets.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	%	£'000	£'000	£'000	£'000	£'000
31 décembre 2023						
Instruments à taux d'intérêt variable	-	14 803	434	589	24 692	40 518
Instruments à taux d'intérêt fixe	4.3	3 936	27 268	-	-	31 204
31 décembre 2022						
Instruments à taux d'intérêt variable	-	8	1 040	112	24 393	25 553
Instruments à taux d'intérêt fixe	0.7	86 973	-	-	-	86 973

Évaluation de la juste valeur

Les informations présentées ci-dessous expliquent comment le Groupe détermine la juste valeur de divers actifs et passifs financiers.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale, regroupés dans les niveaux 1 à 3 selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont dérivées des cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont dérivées de données autres que les cours mentionnés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire sous forme de prix), soit indirectement (c'est-à-dire dérivées de prix) ; et
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont dérivées de techniques d'évaluation qui incluent des données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

Juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente

Certains actifs et passifs financiers du Groupe sont évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque exercice. Le tableau suivant fournit des informations sur la manière dont la juste valeur de ces actifs et passifs financiers est déterminée (en particulier, la (les) technique(s) d'évaluation et les données utilisées).

Actifs financiers / passifs financiers	Juste valeur au :		Hiérarchie de la juste valeur	Technique(s) d'évaluation et données clés	Données non observables significatives	Relation entre les données non observables et la juste valeur
	31/12/23	31/12/22				
1) Complément de prix éventuel lié à l'acquisition de Yougene Health Coastal Genomics (parts à court terme et à long terme)	915	-	2	Paiement partiel réalisé en janvier 2024.	-	-

Mesures de la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2023			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Passifs financiers à la JVTPL				
Compléments de prix éventuels	–	915	–	915
Total des passifs à la JVTPL	–	915	–	915

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Passifs financiers à la JVTPL				
Compléments de prix éventuels	–	–	–	–
Total des passifs à la JVTPL	–	–	–	–

Il n'y a pas eu de transferts entre niveaux pendant l'année en cours ou l'année précédente.

Le tableau ci-dessus n'indique que la juste valeur des passifs financiers, car la juste valeur des actifs financiers concernés n'est pas sensiblement différente de leur valeur comptable.

Juste valeur des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur (mais pour lesquels des informations sur la juste valeur sont requises)

Il n'y a pas de passifs financiers dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 ou au 31 décembre 2022 qui ne sont pas évalués à la juste valeur mais pour lesquels la juste valeur doit être indiquée.

42. PARTIES LIEES

Les parties liées à Novacyt SA sont :

- les directeurs, dont la rémunération est indiquée ci-dessous ; et
- les administrateurs de Novacyt SA.

Rémunération des principaux dirigeants

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Rémunération fixe et véhicules de fonction	1 176	1 605
Rémunération variable	57	15
Cotisations de sécurité sociale	158	224
Contributions aux régimes complémentaires de retraite	33	26
Plan d'intéressement à long terme	-	17
Total rémunérations des dirigeants	1 424	1 887

Rémunération des Administrateurs Executifs et Non-Executifs

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Rémunération fixe et véhicules de fonction	726	988
Rémunération variable	-	-
Cotisations de sécurité sociale	115	155
Contributions aux régimes complémentaires de retraite	4	-
Honoraires	-	38
Total rémunérations des dirigeants	845	1 181

Autres transactions avec des parties liées

Yourgene Health a facturé 20 k€ (hors TVA) au cours de la période suivant l'acquisition pour des biens et des services à MyHealthChecked plc, une société dont Lyn Rees est un administrateur non exécutif.

43. FRAIS D'AUDIT

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Honoraires dus au commissaire aux comptes de la société et à ses associés au titre de l'audit		
Audit des états financiers du Groupe	208	67
Audit des états financiers des filiales de la Société	351	200
Total des honoraires relatifs aux audits	559	267
Honoraires dus au commissaire aux comptes de la société et à ses associés pour des services non liés à l'audit		
Services d'assurance liés à l'audit	-	-
Autres services	-	-
Total des honoraires relatifs aux services autres que l'audit	-	-

Les frais d'audit ont augmenté en 2023 à la suite de l'acquisition de Yourgene Health et comprennent des frais d'audit supplémentaires ponctuels pour la première année.

Les provisions pour les honoraires d'audit 2021 ont été surestimées, ce qui a entraîné des reprises de provisions en 2022.

44. PASSIFS EVENTUELS

En 2021, le Groupe a été notifié d'un différend contractuel entre sa filiale, Primer Design Ltd, et le « DHSC ». Le litige porte sur les obligations de performance relatives à des ventes d'un montant total de 130 642 k£ (156 770 k£) réalisées sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les factures concernant les produits livrés en 2020 restent impayées à hauteur de 23 957 k£ à la date de publication des comptes annuels et le recouvrement de la créance dépend de l'issue du litige.

En 2021, des produits et services supplémentaires ont été livrés et facturés au DHSC pour 49 034 k£, qui ont été par la suite inclus dans le cadre du litige en cours. La direction a jugé que, conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », il n'était pas approprié, à ce stade du litige, de comptabiliser en produits les factures de vente adressées au client en 2021 qui faisaient l'objet d'un litige. Toutefois, la direction reste déterminée à obtenir le paiement de ces biens et services.

Le 25 avril 2022, des poursuites judiciaires ont été engagées contre Novacyt et Primer Design pour des montants payés par le DHSC à Primer Design d'un montant total de 134 635 k£ (TVA comprise).

Le 15 juin 2022, Novacyt et Primer Design ont déposé une défense contre la réclamation reçue le 25 avril 2022 et Primer Design a introduit une demande reconventionnelle d'environ 81 500 k£, intérêts et TVA compris, à l'encontre du DHSC.

Le 30 janvier 2023, Novacyt a annoncé que la Haute Cour du Royaume-Uni lui avait indiqué que l'audience de l'affaire opposant Primer Design Ltd / Novacyt SA au DHSC avait été inscrite au calendrier procédural pour débiter le 10 juin 2024 et qu'elle devrait durer 16 jours.

Le Groupe maintient son engagement à défendre sa position et à faire valoir ses droits contractuels, et en particulier à recouvrer les sommes dues par le DHSC.

La direction a examiné la situation au 31 décembre 2023 et estime qu'elle reflète correctement le différend commercial actuel.

La direction et le conseil d'administration ont examiné la provision pour garantie des produits d'un montant total de 19 753 k£ comptabilisée en 2020 dans le cadre du litige avec le DHSC et ont estimé qu'elle restait appropriée au 31 décembre 2023.

45. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 6 février 2024, Novacyt a reçu une notification formelle de la part d'INEX Innovate Pte Ltd de sa décision de mettre fin aux discussions concernant l'acquisition de Yourgene Health (Taiwan) Co. Ltd, comme annoncé initialement par Yourgene Health le 13 juin 2023.